www.icn-presse.corsica

#6913 Vendredi 18 février 2022

INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU

SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE

SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE

REPORTAGE

SENGHOR ET LE SÉNÉGAL AUJOURD'HUI

P5 À 7

Photo Claire Giudici

1,75 €

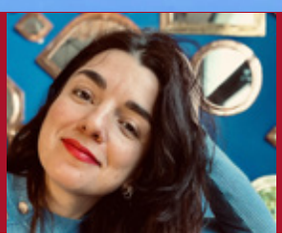

INITIATIVE

LOHE CONCEPT STORE, S'AFFRANCHIR DES HABITUDES

P18

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
DIASPORA P8 • ÉCONOMIE P17 • BRÈVES P20
LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION P21
CARNETS DE BORD P22
ANNONCES LÉGALES P9

9 201669 131604

SEMPR' À FIANC'À VOI

TÁS VU MONTEBOURG?
ARF!
ET HIDALGO?
ET TAUBIRA?
HAHA!
HIHI!
ET PÈCRESSE!
QUELS NAUFRAGES!
KAMPÀ

ICN #6913

SOMMAIRE

À LA UNE
REPORTAGE
SENGHOR, LE SÉNÉGAL ET LE MONDE FRANCOPHONE AUJOURD'HUI ***P5 À 7***

OPINIONS ***P4***
DIASPORA ***ON PARLE TOUJOURS CORSE À DAKAR*** ***P8***
ÉCONOMIE ***SAISONNALITÉ, CDD ET BAS SALAIRES: LE TRIO PERDANT?*** ***P17***
ÉCONOMIE ***LOHE CONCEPT STORE: S'AFFRANCHIR DES HABITUDES*** ***P18***
EN BREF ET EN CHIFFRES ***P20***
LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION ***P21***
CARNETS DE BORD ***P22*** *ANNONCES LÉGALES* ***P9***

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION
Directeur de la publication – Rédacteur en chef :
Paul Aurelli
(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)
journal@icn-presse. corsica
Chef d'édition :
Elisabeth Milleliri
informateur.corse@orange.fr
(Heures de bureau 06 44 88 69 40)
1er secrétaire de rédaction :
Eric Patris
eric. patris-sra@icn-presse. corsica
(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA
1, Rue Miot (2e étage), 20200 BASTIA
• Secrétariat Bernadette Benazzi
Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)
gestion@corsicapress-editions.fr
• Annonces légales Albert Tapiero
Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)
al-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS
Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,
Tél. 04 95 32 89 95
Société locataire-gérante des titres et marques
Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLO.

Fondateur Louis Rioni
CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009
Membre du SPHR et de
l'Alliance de la Presse d'Information Générale
AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

À MODU NOSTRU

U pienu è a stacca

Si ni senti guasgi di più parlà cà di a Covid in Corsica. Trattemi di sicuru di u prezzu di l'essenza è di u gasoil, chì hà toccu un nivellu altissimu sti pochi ghjorni: trà 1,80 è 1,90 €. S'ella ùn spunta micca troppu par avà, a scuntintezza di l'automobilisti corsi cresci di più in più, nant'à un'isula induva a dipindenza à a vittura hè sempri cusì putenti. Senza ghjunghja à i prezzi ind'i stazioni isulani, u cuntinenti cunnosci dinò una situazioni difficiuli nant'à u listessu sughjettu. Pà pruvà soca à fassi valè è à fà un bellu colpu di publicità, u gruppu Total hà dicisu di fà una rimissa duranti trè mesi di 10 centimi pà litru presu ind'i so insegni di u rurali, vali à dì par asempiu 5 auri di menu nant'à un pienu di 50 auri. Ind'è noi, sò tutti i stazioni di u gruppu chì sò cuncirnati, calchì decina. S'è l'iniziativa duvaria parmetta à l'aghjenti di ritruvassi menu frasturnati à l'idea di didicà una parti ancu di più impurtanti à i so spesi par andà à travaghjà o simpliciamenti par mova quand'ella li pari, ùn hè micca una bona nutizia pà i cuncurrenti di Total, ch'ellu sighi Vito o Esso. Dinunziendu una cuncurrenza sleali, ani dicisu, aduniti nentru à u sindicatu di u carburanti di Corsica Suprana, di bluccà di manera simbolica luni scorsu duranti parechji ori u dipositu petrulieru di Lucciana. Vito Corsica è Esso Ferrandi dicini ch'elli ùn sò micca capaci di mettasi à u nivellu di u giganti Total Energies è di a so calata di i prezzi, ancu caccendu tutti i so marghjini. Amentani a pussibilità di veda stazioni sarrà s'elli duviani perda troppu clienti o vincia micca abbastanza soldi, senza cuntà nant'à l'impieghi persi. Infini, ci vularia à rializà un'inchiesta imparziali, senza prissioni è prufonda nant'à ciò chì si passa nentru à stu cartulari induva a pupulazioni ci vedi di menu in menu chjaru. È mentri chì st'ultima mughja piuttostu in silenziu, i gruppi chì tenini i marcati, elli, cuntinueghjani à fà u pienu di i so stacchi cù un'impunità sfacciata. Ma com'ellu dici u pruverbiu: «u techju ùn credi u famitu.» ■ ***Santu CASANOVA***

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?
Vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?
Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?
Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenais?

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN

Écrivez-nous: journal@icn-presse. corsica

SI PASSA CALCOSA… ANNANT'A RETA

Il y a parfois des causes qui mobilisent surtout parce qu'elles déclenchent une vague d'agacement, pour ne pas dire d'hostilité, quasi unanime. Ainsi, alors que les prix des carburants à la pompe ont atteint un niveau record en France et plus encore en Corse *(lire par ailleurs)*, on aurait été bien en peine de trouver, dans la twittosphère insulaire, une âme assez tendre pour s'émouvoir des inquiétudes de certains distributeurs, très remontés contre l'initiative de Total. Dans l'île comme dans tout le reste de la France, la compagnie propose en effet une remise de 10 centimes par litre, dans ses stations du rural, du 14 février au 15 mai. À défaut de pouvoir s'écrier *«touchez pas au grisbi!»* – il faut tout de même savoir faire preuve d'une certaine retenue – les autres acteurs de la filière ont brandi l'argument de la concurrence déloyale. Il n'en fallait pas plus pour susciter lazzi, quolibets et se retrouver taxé (chacun son tour!) d'arroseur arrosé. C'était en effet oublier un peu vite et très commodément qu'en 2020, l'Autorité de la concurrence notait pourtant que, sur le plan concurrentiel, le secteur de la distribution d'essence en Corse était *«très concentré: à l'aval, la vente au détail dans les stations-service se caractérise par un oligopole de trois réseaux de distribution: chacune des 133 stations-service de l'île est rattachée à l'un d'entre eux. Cette situation risque de perdurer, l'entrée de nouveaux concurrents étant soumise à des barrières à l'entrée importantes»* d'autant que *«à l'amont, les dépôts pétroliers sont contrôlés exclusivement par une entreprise verticalement intégrée»* bénéficiant *«d'un monopole de fait sur l'approvisionnement et le stockage des carburants en Corse»*. Or du côté de la clientèle, on a manifestement la mémoire qui ne flanche pas si facilement. Et on ne désespère pas totalement de savoir pourquoi, en dépit d'une TVA *«avantageuse»*, l'automobiliste corse *«prend cher»* en dépensant entre 6,7 % et 5,3 % de plus que son homologue du continent. En attendant ce jour, les réserves de compassion sont à leur plus bas niveau, elles. ■ *EM*

HUMEUR

Du sport partout et surtout n'importe où ?

Ah, les Jeux olympiques d'hiver! Des sapins, la poudreuse immaculée des paradis nordiques, des athlètes organisant des batailles de boules de neige pour célébrer leurs médailles d'or au pied de la flamme olympique et… la piste de ski de Shougang, les usines abandonnées, les cheminées grises, la neige artificielle. L'image d'Epinal -ville vosgienne où il neige vraiment- des JO d'hiver, n'a pas atteint le ciel des 24es olympiades de Pékin. À la place, les sportifs qui se sont entraînés quatre années durant ont découvert un monde où bulle sanitaire « made in China » voisine avec la neige synthétique et les zones industrielles. Un monde post-apocalyptique, selon les flots de commentaires déversés sur les réseaux sociaux, et qui pose de nombreuses questions. Peut-on organiser des JO d'hiver dans une ville sans neige ni montagnes, dans un pays qui ne respecte pas les droits de l'Homme ? Si les deux premiers points sont discutables, le troisième l'est moins, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un évènement sportif d'ampleur mondiale, scruté à la loupe, où tout sonne faux, sauf les performances des athlètes. Bienvenue dans la « réalité augmentée » du sport-spectacle. Du sport partout et surtout n'importe où. Mais pas d'inquiétude pour les amateurs du genre, les JO de Pekin ne sont que la première marche d'une telle déraison sportive. L'hiver prochain, se tiendra la Coupe du Monde de Football, au Qatar. Dans le désert, pas de neige, mais des stades de foot climatisés et surtout, selon les ONG, des milliers de travailleurs morts sur les chantiers de construction. Appât du gain ? Marketing diplomatique démesuré ? Symptôme d'une époque déconnectée qui ferme les yeux ? L'année 2022, en matière de sport, nous réservera sans doute de très bons moments et de belles performances sportives, si nous laissons de côté ce qui se trame derrière le chapiteau. Pour autant, devons-nous nous étonner d'une telle situation quand il s'agit de sport ? La formule est éculée depuis plus de 2000 ans… Du pain et des jeux et le peuple sera content ! ■ *Christophe GIUDICELLI*

SENGHOR DANS LE SÉNÉGAL ET LE MONDE FRANCOPHONE D'AUJOURD'HUI

Photo Claire Giudici

«On a gagné, tu as vu? Tu as gagné toi aussi! C'est la francophonie qui a gagné!»
Celui qui m'interpelle si joyeusement, c'est le vendeur de la petite échoppe de fruits et légumes où j'achète une papaye solo. Les Lions de la Teranga, équipe nationale du Sénégal, viennent de remporter pour la première fois la Coupe d'Afrique des Nations face à l'Égypte.
Le pays de Senghor est en liesse.
Et souhaite que la francophonie, si chère au poète-président, partage sa joie. Image forte.
D'autant que cette année, avec* La plus secrète pensée des hommes *de Mohamed Mbougar Sarr, le Sénégal a remporté un Prix Goncourt.

De g. à dr.: Ginette Senghor Cuxac, Miguel Senghor et Anne-Marie Senghor Boissy, nièces et neveu de Léopold Sédar Senghor.

Léopold Sédar Senghor est décédé il y a à peine plus de 20 ans, le 20 décembre 2001, à Verson, en Normandie. Agrégé de grammaire, professeur de lycée puis enseignant à l'École nationale de la France d'Outre-Mer à Paris avant de devenir député, Secrétaire d'État puis, dès l'indépendance, le premier président du Sénégal, de 1960 à 1980, date à laquelle il démissionnera avant la fin de son mandat pour laisser la place à son premier ministre, Abou Diouf. Chantre de la négritude, fier de ses racines et de sa culture, il a été le premier Africain à entrer à l'Académie française, en 1983. Aujourd'hui, le français est toujours langue officielle du Sénégal et le wolof la langue nationale la plus parlée. Mais souvent, les Sénégalais sont plurilingues : par un décret de 1971, le poète-président reconnaissait d'ailleurs six langues nationales (diola, mandingue, pulaar, sérère, soninké et wolof). Depuis, d'autres ont été codifiées, une vingtaine en 2013. Et face à la mondialisation, le pays semble conserver son identité. Pour porter et défendre son œuvre, au Sénégal, en France et ailleurs, différentes personnalités et structures associatives se mobilisent. De son vivant, en 1974, le poète-président avait créé la Fondation Léopold-Sédar-Senghor que préside Mustapha Niasse, actuel président de l'Assemblée nationale du Sénégal. Diogoye, père du président, a eu cinq épouses et 41 enfants ; l'association à but non lucratif ADBS, créée le 4 août 1989 à Dakar, regroupe tous ses descendants. Elle a pour objet la revitalisation et la sauvegarde du patrimoine historique et familial, classé monument historique, mais aussi la promotion ou l'organisation d'actions d'intérêt public et d'événements culturels permettant la découverte de l'histoire, la philosophie, l'art et la culture, notamment sérère (ethnie du président). La restauration de sa maison d'enfance pour en faire un espace culturel multi-activités est aussi un de ses objectifs. *« Mais en dehors des associations et fondations, il faut souligner l'investissement de personnalités qui méritent d'être appelées « fils spirituels », parmi lesquelles il est impossible de ne pas citer Hamidou Sall, poète et écrivain qui, en ce 20e anniversaire, s'est particulièrement investi pour rappeler combien l'œuvre de Senghor s'ancrait dans le présent. »* Anne-Marie Senghor Boissy est la présidente de l'ADBS. Concernant l'univers francophone, elle reste optimiste : *« Notre pays est riche de cultures et de spiritualités diverses, mais la francophonie a de beaux jours devant elle. Elle est déjà une force politique, travaille à devenir une puissance économique et, par le rayonnement de sa créativité, demeure un espace culturel vibrant. Concernant Mbougar Sarr, j'ai pu lire que lors de ses études à l'École des hautes études en sciences sociales, ses recherches portaient sur Senghor. En devenant le premier Subsaharien à remporter le Goncourt, il permet au Sénégal de retrouver son rang. Dans les années 1960 et 1970, notre pays portait haut le flambeau de la littérature, avant de le perdre au profit du Nigeria et du Kenya. Parmi nos écrivains, nous pouvons citer aussi Boubacar Boris Diop et Souleymane Bachir Diagne dont les œuvres ont également été récompensées. »*

Senghor, c'est aussi l'homme politique. Issu de la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO) et du Parti Socialiste il a, durant 20 ans, assumé le pouvoir suprême. Est-il le symbole d'une coopération éclairée avec la France, dont il a su se séparer sans entrer en conflit ou, comme le décrivent ses détracteurs, le fondateur d'un néocolonialisme ? Ce qui est évident, c'est qu'il a installé, en des temps plus que troublés, face à des révoltes parfois durement réprimées, un système politique démocratique capable de durer dans une Afrique en proie - ces dernières semaines encore - à des coups

Photos Claire Giudici

Dans la maison Senghor à Djilor

Ma Négritude

Ma Négritude point n'est sommeil de la race mais soleil de l'âme, ma négritude vue et vie
Ma Négritude est truelle à la main, est lance au poing
Réécade. Il n'est question de boire, de manger l'instant qui passe
Tant pis si je m'attendris sur les roses du Cap-Vert !
Ma tâche est d'éveiller mon peuple aux futurs flamboyants
Ma joie de créer des images pour le nourrir, ô lumières rythmées de la Parole !

Léopold Sédar SENGHOR
Recueil L'Étudiant noir

d'État. Alors, quelle image a-t-il dans son pays ? S'en revendique-t-on encore ? « *Pour ma génération, celle qui garde des souvenirs diffus de l'accession du Sénégal à l'indépendance, Senghor a, d'emblée, habité sa fonction et incarné l'État. Il est l'artisan de la première constitution dont le pays s'est doté, et la cheville ouvrière de l'organisation et du fonctionnement de son administration. Mais à mon sens, le plus important, c'est qu'il a su faire le lien entre les communautés. Lui, le catholique, élu dans un pays majoritairement musulman, mais aussi animiste, où cohabitent différentes ethnies avec leurs cultures et leurs langues, il a su construire une identité nationale. Il a installé les passerelles qui ont permis de maintenir la cohésion sociale et, par ricochet, d'assurer sa longévité à la tête de l'État. Personne, je crois, ne songe aujourd'hui à le contester. Pourtant, paradoxalement, c'est de sa formation politique, le PS, qu'est parti le processus de déconstruction de l'image forte qu'il continuait de projeter dans l'opinion nationale après son retrait de la vie publique. Il aura fallu l'avènement d'un président d'obédience libérale [Adboulaye Wade, NDLR], aux antipodes du modèle social porté par Senghor, pour revendiquer l'héritage de l'homme d'État autant que de l'homme de culture. Aujourd'hui - mais ce n'est pas propre au Sénégal - la porosité des frontières entre les idéologies et, d'une certaine manière, la banalisation de la fonction présidentielle, rendent inopérante la référence à une figure tutélaire par les acteurs politiques.* »

En ce début de XXIe siècle, la pensée de Senghor fait aussi face à la « cancel culture » et au « wokisme ». « *Nés au États Unis, ils font débat depuis plusieurs mois dans les médias, la classe politique ou sur internet en Europe et en France. Les technologies de l'information les transportent au Sénégal. Dans la vie politique, je citerai l'exemple d'une des grandes coalitions de l'opposition qui, lors des dernières élections locales (23 janvier 2022), avait pour nom 'Yewwi Askan Wi' (Éveiller le peuple). Le slogan et le programme tournaient autour d'un immense ras-le-bol d'une justice à deux vitesses...* » Cette culture venue d'Outre-Atlantique, l'idée de statues qu'on déboulonne, est-ce compatible avec les idées d'un Senghor défenseur d'une négritude apte à s'ancrer politiquement et culturellement dans le concert des nations ? « *Connaître son histoire, c'est oser la regarder en face, en assumer la totalité,* dit Anne-Marie Senghor Boissy. *C'est aussi savoir se la réapproprier, participer à la narration du monde, écrire son propre roman national. Senghor était un homme de l'universel, qu'il faisait cependant précéder de l'enracinement dans sa propre culture. On peut regretter les excès de la woke ou la cancel culture. Mais il me semble légitime de poser, par exemple, la question de la présence, dans l'espace public, de figures controversées pour les pratiques et les valeurs dégradantes qu'elles incarnent toujours pour ceux qui en ont été les victimes et en portent encore les stigmates. Être, en permanence, confronté à ses bourreaux d'hier, devoir accepter la complaisance que leur porte l'environnement social peut se révéler d'une grande violence. À mon sens, la place de ces vestiges d'un passé révolu est dans les archives ou les musées. Et dans les livres d'histoire, pour mieux analyser et expliquer leurs effets négatifs. Senghor, si l'on se base sur sa vision « d'Enracinement et d'Ouverture », aurait opté non pour la suppression de ces éléments de la mémoire culturelle, mais au contraire, il aurait choisi de multiplier les mémoires correspondant aux différentes sensibilités, aux différentes communautés, pour susciter une discussion éclairée. Loin d'être une utopie, sa pensée humaniste est, au contraire, une réalité vivante, d'une actualité brûlante, dans le village planétaire où nous vivons.* » ■ ***Claire GIUDICI***

CORSI D'ALTRÒ

JEAN-MICHEL, HÔTELIER CORSE À DAKAR

Photos Claire Giudici

On parle encore corse à Dakar. Si le Sénégal a gardé la mémoire de Don-Jean Colombani, originaire d'Isolacciu di Fium'Orbu qui en fut le gouverneur de 1955 à 1957 après y avoir longtemps travaillé dans l'administration coloniale, si on connaît la « Corsafrique » des jeux - sans doute bien plus active dans les pays voisins - si l'influence corse n'a pas été négligeable, elle s'est émoussée avec le temps. Pourtant, l'Union Amicale des Corses (UAC) est encore là.
Avec à sa tête un Corse corsophone et fier de son drapeau. Mais c'est désormais principalement un hôtel familial d'une dizaine de chambres, avec un bar-restaurant ouvert à tous sur le Plateau, au bord de l'océan, juste en dessous du Palais présidentiel et face à l'île de Gorée.

Fondée en 1957 par M. Graziani, l'UAC réunissait alors *« les Corses et amis de la Corse »* qui se retrouvaient autour d'une table de bridge, venaient y jouer aux boules, s'y rejoignaient pour l'apéritif, y organisaient des dîners... Le lieu de convivialité s'est maintenu longtemps. En 2014, il a été racheté par Jean-Michel Sol, Bartoli par sa mère. Il est originaire de Tassu, en Corse du Sud. Il le gère avec son épouse Ikram, d'origine marocaine. Avant lui, le dernier à faire vivre la structure était Michel Mondoloni. Professeur agrégé de mathématiques, M. Mondoloni a exercé au lycée français de Dakar jusqu'à sa retraite. Il consacrait ses jours fériés et ses week-ends à l'Union Amicale des Corses. Les insulaires devenant moins nombreux, c'est la communauté française et européenne, à laquelle se joignaient des amis Dakarois, qui fréquentait le lieu. Aujourd'hui, dans ce pays de mixité ethnique, culturelle et religieuse qu'est le Sénégal, le lieu s'est naturellement ouvert à tous, et la victoire de l'équipe nationale des « Lions de la Teranga » dans la Coupe d'Afrique des Nations, retransmise sur écran géant, a été l'occasion d'une grande fête sur la terrasse et au bord de la piscine. *« Quand je suis arrivé à Dakar, en 2013, j'ai découvert ce coin un peu par hasard,* raconte Jean-Michel Sol. *J'arrivais du Gabon, où j'avais travaillé une dizaine d'années. Bien entendu, j'aime la Corse. Je retourne régulièrement à Tassu, j'y étais d'ailleurs à la Noël. J'ai mes enfants à Porticcio, mais l'Afrique, c'est différent. C'est une autre vie. Quand on y a goûté, on ne peut plus s'en passer. Puis, contrairement au Gabon, où le climat est plus humide, au Sénégal, il fait toujours bon. Même pendant l'hivernage, c'est-à-dire de juillet à octobre. Alors qu'il pleut, on ne peut pas dire que ce soit désagréable. Il n'y a pas de moustiques sur le Plateau et, finalement, peu de poussière. Je suis tombé amoureux de ce continent et de ce pays. »*

Montrant, autour de lui, l'anse de Gorée avec l'île au fond, l'océan, calme le long du ponton où est amarré le bateau qu'il propose à ses clients pour des promenades en mer ou des parties de pêche, il sourit : *« Que voulez-vous de mieux ? J'ai la mer, le soleil, c'est tranquille... J'accueille mes clients dans le lieu le plus sécurisé qu'on puisse imaginer à Dakar : juste au-dessus, c'est la Présidence ! Vous pensez si c'est surveillé ! »* Le petit hôtel n'existait pas, c'est lui qui l'a créé : *« Je l'ai ouvert en 2016, puis j'ai refait la piscine. L'ancienne était dépassée. Celle-ci est plus grande, elle est chauffée. J'ai créé le ponton, habillé de roches locales pour qu'il s'intègre dans le paysage, puis le centre spa et hammam... J'ai même planté un olivier, un arbre de chez nous. On propose des animations, des cours d'aquagym, des soirées karaoké, des repas à thème. On les annonce sur notre page Facebook. Ici, l'ambiance est détendue : tout le monde se parle. »*

On est en effet loin de l'anonymat des chaînes hôtelières, la « teranga sénégalaise » - valeurs d'hospitalité, de partage et de solidarité - s'associant à l'hospitalité corse, il y a toujours quelqu'un pour vous sourire et vous demander comment ça va. *« Le tourisme est une des activités principales du Sénégal,* poursuit Jean-Michel, *mais dans la région, le tourisme balnéaire est plus présent du côté de Saly, où on trouve aussi davantage de Français. Pourtant, nous, on accueille aussi bien des visiteurs qui recherchent un endroit paisible et financièrement abordable pour visiter la capitale que des hommes d'affaires qui, après avoir fréquenté les grands hôtels du centre-ville, préfèrent la simplicité de l'Union Amicale des Corses : ici, ils ne se sentent pas seuls après leur journée de travail. Au bar, c'est comme en Corse, on offre un verre et on discute. Puis on mange sur la terrasse face à la mer. Il y a des contrats qui ont été signés sur ces tables, vous savez ! ».*

Il faut dire que le tourisme international représente 54 % de la demande au Sénégal. Il s'oriente principalement vers les affaires (57 %), le loisir représente 42 %. Quant aux Français, selon les chiffres du ministère des Affaires étrangères, ils seraient un peu plus de 21332, inscrits sur le Registre consulaire, à vivre dans le pays. Des chiffres en baisse de 3,49 % par rapport à l'année précédente (Covid oblige).

Dans « une ville qui bouge », où les chantiers de construction sont partout (une structure hospitalière se bâtit d'ailleurs à proximité) l'UAC, qui emploie 26 personnes, devrait conserver encore de beaux jours devant elle. Et le drapeau corse continuer à flotter. ■ *Claire GIUDICI*

INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU

CREATION SOCIETE

N° 01

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 11/02/2022, il a été constitué une SAS dénommée :
GROUPE TUDISCO
Siège social : 74, rue des Pins, 20290 Borgo
Capital : 1.000 €
Objet : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, française ou étrangères ;
- Toutes prestations de service en matière administrative, financière, comptable, commerciale, informatique ou de gestion au profit des filiales de la Société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation ;
- Et, généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes, ou pouvant être utiles à cet objet ou de nature à en faciliter la réalisation.
Président : TUDISCO Victor, 74, rue des Pins, 20290 Borgo.
Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bastia.

N° 02

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte en date du 07/02/2022, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée ayant pour Objet : L'acquisition, la vente et la location de mobil-homes, chalets d'occasion neuf ou d'occasion. L'acquisition de tous biens immobiliers et généralement la propriété, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.
La construction d'un ou plusieurs immeubles en vue de leur exploitation ou de leur vente. L'activité de marchand de biens. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société. Dénomination : **SARL CASA GRANDE**. Siège social : 20215 VESCOVATO, Plaine de Vescovato, Lieu-dit Scupetule. Apports-Capital social : 1000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires. Gérance : Monsieur Jérémy, Richard, Elie PLEUMECKERS et Monsieur Yoann Eric Marie THOMAS tous deux demeurant à 20215 VESCOVATO, Plaine de Vescovato, lieu-dit Scupetule, pour une durée non limitée. Immatriculation de la société au RCS de Bastia.
Pour avis.

N° 03

JMF CONSTRUCTION
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 euros
Siège social : Quartier Acquella
20140 Casalabriva

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CASALABRIVA du 02/02/2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : **JMF CONSTRUCTION**
Siège : Quartier Acquella, 20140 Casalabriva
Durée : 99 ans
Capital : 1000 euros
Objet : Tous travaux de bâtiment, intérieur et extérieur : Construction et démolition.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur MARQUES FERREIRA Jorge Manuel, demeurant Quartier Acquella, 20140 Casalabriva
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.
Pour avis, Le Président.

N° 04

AECN
AUDIT EXPERTISE COMPTABLE MINU
2 Boulevard PAOLI
20000 BASTIA

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une Société par acte sous seing privé, en date du 10 février 2022, à BASTIA.
Dénomination :
TRAVAUX DE MACONNERIE.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Siège social : Résidence Compometta, 20600 Furiani.
Objet : Travaux de Maçonnerie, Gros Oeuvre, Travaux Public.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Gérant : Monsieur YAMIN OUHADDOU, demeurant Les Logis de Montesoro, 20600 Bastia
La société sera immatriculée au RCS Bastia.

N° 05

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er février 2022, il a été constitué une Société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale :
SCEA MOULIN FONDACCI DE PAOLI
Forme : SCEA.
Capital social : 100 euros.
Siège social : Route d'Avapessa, 20225 Muro.
Objet social : La société a pour objet l'exercice d'activités agricoles et toutes opérations s'y rattachant, pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil.
Gérance : M. Jean Pascal FONDACCI DE PAOLI demeurant Route d'Avapessa, 20225 Muro.
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

N° 06

Notaire

SCP MAMELLI
Notaires
20217 Saint-Florent
Tel : 04.95.37.06.00
scp.mamelli@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'état par Maître Vannina MAMELLI, officier public, Notaire à SAINT FLORENT, en date du 1er février 2022, déposé au service de l'enregistrement de BASTIA, le 7 février 2022, dossier 2022 5420, référence 2022N96 il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : **EDA**
Siège social : VILLE-DI-PIETRABUGNO (20200) Résidence Le Grand Large, Bât A, 22 route de Ville.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS de Bastia,
Objet social : Gestion d'un portefeuille de participations et de valeurs mobilières, et les opérations y afférentes et généralement la réalisation de toutes opérations quelconques industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant s'y rattacher directement ou indirectement.
Capital social : 1000,00 euros.
Président : Mademoiselle Emilie Anne-Line DELAMARE-ABBENANTI, demeurant à VILLE-DI-PIETRABUGNO (20200) Résidence Le Grand Large, Bât A, 22 route de Ville.
En cas de pluralité d'associés, seules les cessions entre eux pourront intervenir librement.
Pour avis, Le Notaire.

N° 07

NF SOLUTIONS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2000 euros
Siège social : Route de Palombaggia
20137 Porto-Vecchio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORTO-VECCHIO du 13/01/2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : **NF SOLUTIONS**
Siège : Route de Palombaggia, 20137 Porto-Vecchio
Durée : 99 ans
Capital : 2000 euros
Objet : Location de véhicule, dépannage routier, et mécanique automobile ; Location de matériaux de travaux public ; Transport de poids lourd pour autrui.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Membres du Président :
Président : Monsieur Fréderic, Edouard, Vincent POËLS, demeurant Lieu-dit Nivatoli - 20137 Porto-Vecchio
Directeur général : Monsieur Nabil KADDOURI, demeurant Résidence Pifano 2 - Bât A - 20137 Porto-Vecchio
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.
Pour avis, Le Président.

N° 08

Notaire

Etude de Maître
Lèle PENE,
Notaire Associé à PARIS
(17ème Arrondissement)
35, Avenue Mac Mahon

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Coralie DAVEN, Notaire au sein de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée "Lèle PENE" titulaire d'un Office Notarial à PARIS (17ème arrondissement), 35, Avenue Mac Mahon, le 31 janvier 2022, a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, et la régularisation d'un commodat (prêt à usage) portant sur lesdits biens et droits immobiliers au profit d'un ou des associés de la société.
La dénomination sociale est : **SCI SEM.**
Le siège social est fixé à : Ajaccio (20090), Rue des Glycines, Parc Sainte-Lucie, Immeuble Marco Polo, Bâtiment A.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100.00 EUR)
Monsieur Michaël SCARPAT apporte la somme de CINQUANTE EUROS (50.00 EUR).
Madame Estelle SCARPAT apporte la somme de CINQUANTE EUROS (50.00 EUR).
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les cogérants sont :
Monsieur Michaël SCARPAT, demeurant à SAINT-LEU-LA-FORET (95320) 10, rue François Couperin et Madame Estelle SCARPAT, demeurant à AJACCIO (20090) - rue des Glycines - Parc Sainte-Lucie - Immeuble Marco Polo - Bâtiment A.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.
Pour avis,
Le notaire.

N° 09

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à L'ILE-ROUSSE en date du 10 février 2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : **TETRAPODE,**
SIEGE SOCIAL : 8, rue Notre Dame - c/o Mme Françoise ORABONA - 20220 L'Ile-Rousse (Corse)
OBJET : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 1000 euros
GERANCE : Monsieur Alexandre PARDINI, demeurant 17, rue César Campinchi - 20200 Bastia (Corse),
IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de Bastia.
Pour avis,
Le gérant.

N° 10

U STAMPU DI CORSICA

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social :
14, Rue du Général De Gaulle
20137 Porto-Vecchio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORTO-VECCHIO du 10 février 2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : **U STAMPU DI CORSICA**
Siège : 14, Rue du Général De Gaulle, 20137 Porto-Vecchio
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10.000 euros
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
L'achat, la vente en gros et au détail de tous cadeaux, souvenirs, articles de sports et de plage, produits régionaux et artisanaux ; La création, confection et transformation de bijoux, objets de décoration, couture.
La vente de vêtements, prêt à porter masculin et féminin.
La vente de vins, spiritueux, et produits alimentaires ; La participation aux foires régionales et internationales, organisations de missions et réceptions.
Importation et exportation des différents articles en rapport avec l'objet social.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur CESARI Stéphan, Xavier, demeurant Arghjavonu - Palavesa - 20137 Porto-Vecchio
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

N° 11

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 11 Février 2022, à BASTIA (20200), il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination de la société :
A MUSTACCINA
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Objet : L'exploitation par voie de création, d'acquisition, d'apport ou de location gérance de tous fonds de commerce de restauration traditionnelle, débit de boissons, avec ou sans licence de 2e, 3e ou 4e catégorie.
Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptible d'en faciliter la réalisation, y compris la prise de participation dans toutes sociétés.
Siège social : Lieu-dit Vescovato, 20215 Vescovato
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Bastia.
Capital social : 1000 Euros, constitué par apport en numéraire exclusivement.
Gérante : Madame CARLI Davia, demeurant 7, rue Campanari, 20200 Bastia
Immatriculation : RCS de Bastia.

Pour avis et mention.

N° 12

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à SAINT-FLORENT (20217) du 28.01.2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : **SUARA CANAJA**
Siège : Lieu-dit Santa Maria - 20217 Saint-Florent
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1.000 euros
Objet :
- Activités immobilières de lotissement,
- Marchand de biens,
- Création, acquisition, location, prise en location gérance de tous fonds de commerce, prise à bail, exploitation de tous établissements ou fonds de commerce.
- Toutes opération, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Walid BELAROUCHI, demeurant Lieu-dit Citaja - Rue Sainte Catherine - 20217 St-Florent,
La Société sera immatriculée au RCS de Bastia.

Pour avis, Le Président.

N° 13

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/02/2022, il a été constitué une SAS dénommée :
QUARTZ
Siège social : Lieu-dit Casanova, 20112 Altagene
Capital : 1.000 €
Objet : La vente de matériel professionnel du bâtiment
Président : M. MONEGLIA Pierre, Lieu-dit Casanova, 20112 Altagene
Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées.
Chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Ajaccio.

N° 14

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à L'ILE-ROUSSE en date du 10 février 2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : **BELGO-FONDO,**
SIEGE SOCIAL : c/o Madame Françoise ORABONA - 8, rue Notre-Dame - 20220 l'Ile-Rousse
OBJET : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement en nue ou en meublée,
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 1000 euros
GERANCE : Madame Françoise ORABONA, demeurant 8, rue Notre Dame - 20220 L'Ile-Rousse (Corse),
IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis,
Le gérant.

N° 15

MAYLI

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1000 euros
Siège social : 19, Avenue Noël Franchini
20090 Ajaccio - RCS Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AJACCIO du 2/7/2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : **MAYLI**
Siège : 19, Avenue Noël Franchini - 20090 Ajaccio.
Durée : Cinquante ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1000 euros
Objet : - La vente en ligne de vêtements et accessoires de mode.
- L'exploitation de tous fonds de commerce de vente de vêtements et accessoires de mode.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Sonia HIRCH, demeurant Résidence Petra di Mare - Bâtiment H - 20090 Ajaccio.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,
Le Président.

N° 16

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Ajaccio du 25 janvier 2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile
Dénomination sociale : **Tholé**
Siège social : Rue des Terrasses Fleuries, La Madonuccia, 20090 Ajaccio
Objet social : Activité de Holding
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1.200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur André, Pierre MELI demeurant Lieu-dit Riccini, Cataraggio, 20129 Bastelicaccia,
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,
La Gérance.

N° 17

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 09/02/2022, il a été constitué une SARL dénommée :
SARL A PARTE
Siège social : 13, Parc Cunéo d'Ornano - 20000 Ajaccio
Capital : 500 €
Objet : Acquisition, construction, location, vente de biens immobiliers. Conciergerie et activités de loisirs.
Gérant : M. CASTINETTI Laurent 13, Parc Cunéo d'Ornano - 20000 Ajaccio
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Ajaccio.

N° 18

STESERVICES

Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
Au capital de 1500 euros
Siège social : Aria Marina - Bâtiment 3
Lido de la Marana - 20290 Lucciana

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LUCCIANA du 09/02/2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : **STESERVICES**
Siège social : Aria Marina, Bâtiment 3, Lido de la Marana, 20290 Lucciana
Objet social :
- Les activités de mécanique générale automobile, remorquage, dépannage,
- L'achat, la vente et la location de tous véhicules ainsi que tous matériels, équipements et accessoires se rattachant à ces véhicules.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1500 euros
Gérance : Monsieur Stéphan LALANNE, demeurant Aria Marina, Bâtiment 3, Lido de la Marana, 20290 Lucciana, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, La Gérance.

POUR ACCELERER VOS DEMARCHES
PAIEMENT
PAR CARTE BANCAIRE
carte bleue
SUR PLACE
OU PAR TELEPHONE

N° 19

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à LECCI du 25 janvier 2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale :
LM IMMOBILIER
Siège social : Portovecchiaccio, 20137 Lecci
Objet social : - L'acquisition, la vente à titre exceptionnelle, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers, mobiliers, la réalisation de toutes opérations immobilières et financières, l'emploi de fonds et valeurs, la prise de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Guillaume, Eugène, Claude LEBRUN, demeurant Lieu-dit Parmentil, Route de Porto-Vecchio, 20169 Bonifacio
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,
La Gérance.

N° 20

Notaire

SAS Alain SPADONI & ASSOCIES,

Notaires à Ajaccio (Corse-du-Sud)
3, avenue Eugène Macchini
Immeuble "Le Régent"

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par **Maître Olivier LE HAY**, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée " **Alain SPADONI & Associés, Notaires** ", titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3, avenue Eugène Macchini, Immeuble «Le Régent», le 03 février 2022, enregistré SPFE d'Ajaccio le 10/02/2022 Dossier 2022 00005878 Référence 2022 N 00084, a été constituée une **Société Civile Immobilière** ayant les caractéristiques suivantes :
Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente de tous biens et droits immobiliers et ceux pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément.
Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Dénomination sociale : A MAREDDA
Siège social : PERI (20167) - chez Mme PIOU Nathalie - Lieu-dit Castelluccio - chemin de Milella
Durée : 99 années
Capital social : 1000 euros.
Gérant : Madame Nathalie PIOU, demeurant à PERI (20167) - Lieu-dit Castelluccio - chemin de Milella
La **société sera immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,
Me Olivier LE HAY,
Le notaire.

N° 21

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à BORGO, du 21.01.2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale :
STELLA DI CORE
Siège social : Rue des Castors - Lieu-dit San Martino - 20290 Borgo
Objet social : L'acquisition, la vente à titre exceptionnelle, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers, mobiliers, la réalisation de toutes opérations immobilières et financières, l'emploi de fonds et valeurs, la prise de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Nadine, Clotilde, Josiane BAILLIF (Epouse LANFRANCHI), demeurant Rue des Castors, Lieu-dit San Martino, 20290 Borgo,
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, La Gérance.

N° 22

les avocats

Me Sébastien SEBASTIANI

Avocat
11Bis, Avenue Jean Zuccarelli
20200 Bastia

BIOLCHINI

Société Civile Immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social : Traversa Suprana
20221 Cervione

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CERVIONI du 09/02/2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : BIOLCHINI
Siège social : Traversa Suprana, 20221 Cervione
Objet social : Acquisition de biens immobiliers, administration et exploitation de ces bien par tout moyen
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Michel BIOLCHINI demeurant Traversa Suprana, 20221 Cervione
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis,
La Gérance.

N° 23

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à L'ILE-ROUSSE en date du 10 février 2022, il a été constitué une **Société Civile Immobilière** présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : POINT-CARRÉ,
SIEGE SOCIAL : 8, rue Notre Dame - c/o Mme Françoise ORABONA - l'Ile-Rousse (Corse)
OBJET : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel,
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 1000 euros
GERANCE : Madame Françoise ORABONA, demeurant 8, rue Notre Dame - 20220 L'Ile-Rousse (Corse),
IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis,
Le gérant.

N° 24

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 07/02/2022, il a été constitué une **SASU** dénommée :
TECH 3A
Siège social : LISTINCONE - 20167 APPIETTO
Capital : 2000 €
Objet social : Travaux installation électriques, fermeture automatisations câblage, courant faible, vidéo, fermeture rideaux et fenêtres électriques, rénovation et décoration intérieure.
Président : M ANDREANI Antoine François demeurant Listincone, 20167 APPIETTO élu pour une durée illimitée
Durée : 99 ans ans à compter de son immatriculation au RCS d'Ajaccio.

N° 25

PLP CONSTRUCTIONS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 175.000 euros
Siège social : Route du Cimetière
Precojo, 20137 Porto-Vecchio

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signature privée à PORTO-VECCHIO du 1er janvier 2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : PLP CONSTRUCTIONS
Siège : Route du Cimetière, Precojo, 20137 Porto-Vecchio
Durée : 99 ans
Capital : 175.000 euros
Objet : Tous travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, **chaque associé** dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Vincent PELLEGRINO demeurant Route du Cimetière, Precojo, 20137 Porto-Vecchio
Immatriculation : RCS Ajaccio.

Pour avis, le Président.

zilia®
Eau minérale naturelle Corse

N° 26

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BISINCHI du 07.02.2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : DC 2B GROUP
Siège : Graticcia - Lieu-dit Pradale - 20235 Bisinchi
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1.000 euros
Objet : - La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères quels que soient leur objet social et leur activité,
- La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement à objet civil matériel ou immatériel pour son compte ou pour celui de tiers,
- La gestion de son propre patrimoine tant immobilier que mobilier et de tout patrimoines quelle que soit sa composition appartenant à toute personne physique ou morale,
- Administration de société.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Damien Hubert Louis CHANUT, demeurant Lieu-dit Pradale, Graticcia, 20235 Bisinchi
La **Société sera immatriculée** au RCS de Bastia.

Pour avis, Le Président.

N° 27

MALEA

Société Civile Immobilière
Au capital de 1000 euros
Siège social : Chez Michèle ROGNONI
20218 Urtaca

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à URTACA du 07/02/2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : MALEA
Siège social : Chez Michèle ROGNONI, 20218 Urtaca
Objet social : L'Achat, la Gestion, la cession de tous biens immobiliers
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Michèle, Marthe, Léa MARTELLI, épouse ROGNONI - de nationalité Française, domiciliée et demeurant 20218 Urtaca.
Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas ; Agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, La Gérance.

MODIFICATION GERANT

N° 28

G.S CONCEPT

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social : Immeuble I Crocivii
Migliacciaru, 20243 Prunelli Di Fiumorbo
801 553 330 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 3 janvier 2022, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Daniel ORSIER **de démissionner de ses fonctions de gérant** et **a nommé en qualité de nouvelle gérante** Madame Marie-Claude GAMBOTTI, demeurant Pietrapola les Bains, 20243 Isolaccio Di Fiumorbo, pour une durée illimitée à compter du 3 janvier 2022.
Le nom de Monsieur Daniel ORSIER **a été retiré de l'article 14 des statuts** sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Madame Marie-Claude GAMBOTTI, nouvelle gérante.

Pour avis,
La Gérance.

N° 29

A PIAZZETTA : LA PLAGE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000,00 euros
Siège social : Lieu-dit Foce
Erbalunga - 20222 Brando
847 517 463 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 07.01.2022, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M Jean Michel ESPOSITO **de démissionner de ses fonctions de gérant** et **a nommé en qualité de nouveau gérant** M. Adrien BIRET, demeurant 645 Route de Petrelle, Lieu-dit Paluro, 20620 BIGUGLIA, pour une durée illimitée à compter du 01.11.2021.

Pour avis, La Gérance.

N° 30

PEN

Société Civile Immobilière
Au capital de 1372,04 euros
Siège social : 2, Rue de la Paroisse
20200 Bastia
383 044 187 RCS Bastia

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 3 février 2022, l'Assemblée Générale Mixte a pris les décisions suivantes :
Monsieur Pascal BRIGNOLES, demeurant Résidence La Colline - Boulevard Benoite DANESI - 20200 BASTIA, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Noël BRIGNOLE.
Transférer le siège social du 2, RUE DE LA PAROISSE, 20200 BASTIA au Résidence La Colline - Boulevard Benoite DANESE - 20200 BASTIA à compter du 3 février 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, La Gérance.

N° 31

DIAMANT ALIMENTATION DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622,45 euros
Siège social : 2, Cours Grandval
Centre Commercial Diamant II
20000 Ajaccio
389 496 399 RCS Ajaccio

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2022 :
Le nom de MARRAS Mario Domenico, nouveau Gérant, demeurant Lieu-dit Favale, Route de Bottacina, 20129 BASTELICACCIA, a été substitué dans les statuts à celui de SADOK épouse MARRAS Patricia. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS : Ajaccio.

Pour avis,

N° 32

ALDILA INVEST

SCI au capital de 100 €
Siège social : Ancone
20111 Calcatoggio
RCS Ajaccio 909 692 113

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01/02/2022 , il a été décidé de nommer M de Rocca Serra Dimitri demeurant Route Nationale - Village - Chiesa - 20164 CARGIACA en qualité de Gérant à compter du 01/02/2022.
Modification au RCS d'Ajaccio.

N° 33

SARL MARTINI KECHICHIAN

SARL au capital de 97.561,60 €
Siège social : BP 38 - RN 197
20260 Calvi
RCS 398 980 151 Bastia

L'AGE du 03/01/2022 a nommé gérant : M KECHICHIAN Luc, Garage Mariani, RN 197, 20260 CALVI en remplacement de M KECHICHIAN Gabriel, à compter du 03/01/2022.
Mention au RCS de Bastia.

N° 34

SUD MAREE

SARL au capital de 45.734.71 €
Siège social : Lieu-dit Longone
20169 Bonifacio
B 381 382 811 RCS Greffe Ajaccio

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires des associés en date du 31 Décembre 2021, la résolution suivante a été adoptée :
Madame VERHOYE épouse DI MEGLIO Martine, demeurant à BONIFACIO (20169) - GURGAZO - Rte de Santa Manza - et née le 12/12/1949 à LA MADELEINE (NORD) a été nommée en qualité de Gérante à compter du 31 Décembre 2021 en remplacement de Monsieur DI MEGLIO Arnaud, démissionnaire.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

N° 35

MOTO HALL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 150.000 euros
Siège social : Chemin de Pietralba
20090 Ajaccio
304 914 963 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 27/01/2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Alexandre MATTEI, demeurant Chemin de Pietralba - 20090 AJACCIO, pour une durée illimitée à compter du 01/02/2022.

Pour avis. La Gérance.

MODIFICATION SIEGE SOCIAL

N° 36

LC DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : Rond-Point de Lecci
RN 198 - 20137 Lecci
809 222 888 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 16 décembre 2021, le Président de la société par actions simplifiée LC DISTRIBUTION, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du ROND-POINT DE LECCI - RN 198 - 20137 LECCI au 131 Strada di Fossi Supranu - 20170 SAN GAVINO DI CARBINI à compter du 1er janvier 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, Le Président.

N° 37

BLU-E

SARL au capital de 200 euros
Siège social : Route de Bastia
Immeuble Silla, Etage 1
20137 Porto-Vecchio
852 747 484 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 26/01/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social et l'établissement principal du Route de Bastia, Immeuble Silla, Etage 1, 20137 PORTO-VECCHIO au : Les 4 Portes, Bât G, 20137 PORTO-VECCHIO à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

N° 38

U SAN DAMIANU

Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 3000,00 €
Siège social : Col de Gradella
20166 Porticcio
835 404 955 RCS Ajaccio

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès-verbal de l'associé unique du 1er janvier 2022, il résulte que :
- Le siège social a été transféré, à compter du 01/01/2022 de PORTICCIO (Corse) Col de Gradella, à Lieu-dit Cintronu, Porto-Pollo, 20140 Serra di Ferro.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
* Ancienne mention :
Le siège social est fixé à PORTICCIO (Corse) Col de Gradella.
* Nouvelle mention :
Le siège social est fixé à Lieu-dit Cintronu, Porto-Pollo, 20140 Serra di Ferro.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le représentant légal.

N° 39

INITIALS THEORY

Société Civile
Au capital de 10.000,00 euros
Siège social : Résidence les Aloès
Le Panoramique - Bâtiment 2
20000 Ajaccio
823 896 238 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 31.01.2022, la gérance de la société civile INITIALS THEORY a décidé de transférer le siège social du Résidence les Aloès, Le Panoramique, Bâtiment 2, 20000 AJACCIO au Parc Belvédère, 20000 AJACCIO à compter du 31.01.2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

N° 40

TERRA DESIGN

SARL au capital de 100.000 €
Siren : 493 706 659 RCS Bastia

Déclare qu'à compter des AG du 05/01/2022 :
Ancien siège social : 124, hameau de Sidossi - 20224 CALACUCCIA.
Nouveau siège social : 21, rue du Général Carbuccia - 20200 BASTIA.
Objet Social : Extension d'activité vers Maçonnerie Générale.
Statuts modifiés, mentions faites au RCS de Bastia.

N° 41

CAFEDIS ARCADE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 20.000 euros
Siège social : Pole Smart City
Route de Mezzavia, 20090 Ajaccio
509 430 955 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2021, le Président de la société par actions simplifiée CAFEDIS ARCADE, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 2 B, rue de Solférino, Immeuble le Cardinal, 20000 AJACCIO au Pole Smart City, Route de Mezzavia, 20090 AJACCIO à compter du 1er janvier 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, Le Président.

N° 42

RINA IMMO

SCI au capital de 1000 €
Siège social : Lot. Monte Carlo n°8
9, Allée des Pavots - 20600 Furiani
RCS Bastia 523 689 719

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/01/2022, il a été décidé de transférer le siège social au Immeuble Le Bearn, Avenue de la Libération, 20600 BASTIA à compter du 01/02/2022, d'augmenter le capital social pour le porter de 1000 € à 1050 €
Modification au RCS de Bastia.

MODIFICATION CAPITAL SOCIAL

N° 43

FAR ALIM

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 4500.00 €
Siège social : Allée des Cerisiers
20213 Folelli
751 493 941 RCS Bastia

REDUCTION DE CAPITAL

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2021 dont le procès-verbal a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de BASTIA le 23 décembre 2021. (R225-152 alinéa 1 du Code de commerce) et du gérant en date du 3 Février 2022 constatant l'absence d'opposition formée dans le délai légal de 30 jours par des créanciers sociaux, le capital social a été réduit d'une somme de 500 €uros pour le ramener de son montant actuel de 5000 €UROS à 4500 €UROS par rachat et annulation de 50 parts sociales.
Les articles 6"Apports" et 7 "Capital social" des statuts ont été modifiés en conséquence :
* Ancienne mention :
Capital social : 5000 €uros
* Nouvelle mention :
Capital social : 4500 €uros
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, la gérance.

N° 44

EN.JEU BIGUGLIA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500 Euros
Siège social : Ldt Bagnoli - Bât G
Rés A Canonica - 20290 Lucciana
829 262 260 RCS Bastia

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 09 décembre 2021 :
il a été décidé d'augmenter le capital social de 500 € par création de nouvelles parts sociales, pour le porter à 2000 €. En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, la gérance.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

N° 45

Fiduciaire Ile de France Méditerranée
BASTIA - PARIS - NICE - GHISONACCIA - CANNES - PORTO-VECCHIO

ETS MAURIZI ET FRERES

Société à Responsabilité Limitée
Transformée
En **Société par Actions Simplifiée**
Au capital de 500.000 euros
Siège social : RN 198 - Alistro
20230 San Nicolao
349 970 566 RCS Bastia

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 10 février 2022, l'Assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du code de commerce **a décidé la transformation de la Société** en **Société par Actions Simplifiée** à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice demeurent inchangées.
La durée de la Société a été prolongée de 66 ans pour la porter de 50 à 99 ans.
Le capital social reste fixé à 500.000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Sous sa nouvelle forme de société par action simplifiée, la société est dirigée par Madame Anne Sereine MAURIZI, RT10 - ALISTRO - 20230 SAN NICOLAO, présidente.

Pour avis, Le Président.

N° 46

BIANCHI

SAS au capital de 600.000 €
Rt 11, 2552 avenue Sampiero Corso
20600 Furiani-RCS Bastia 344 952 221

Par lettre en date du 20/12/2021, Monsieur Daniel DUCRAY **démissionne de son mandat de Directeur Général** à compter du 02/01/2022.

Pour avis.

N° 47

MARINA DI CASINCA

Société Anonyme
Au capital de 926.500 euros
Siège social : Penta Di Casinca
20213 Penta Di Casinca
323 114 579 RCS Bastia

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 23 juillet 2021, par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés, **il a été décidé de nommer** Monsieur GROSSI Mathieu demeurant Résidence Casa Luna, Bât A2, 20290 Borgo, **en qualité de commissaire aux comptes suppléant** en **remplacement** de Madame ALBERTINI Véronique à compter du 01/01/2022, pour une durée de six ans.

Pour avis, La Gérance.

N° 48

EWANGEL SAS

Au capital de 3.000 €
Siège social :
Zone Industrielle LA PORETTA
Rue Simon Castelli
20137 Porto-Vecchio
883 983 751 R.C.S. Ajaccio

Le 15/02/2022, l'associée unique a décidé, à compter du même jour :
- **de prendre acte de la démission de** M. Lionnel ANZIANI **de ses fonctions de Président** et **de son remplacement par** Mme Agnieszka Ewa WILCZKOWSKA, demeurant Lot 1 bis, Alpana di Vetta, Route de Cala Rossa, 20137 Porto-Vecchio, pour une durée indéterminée ;
- **d'étendre l'objet social aux activités de** tous travaux de finition extérieure et intérieure et de modifier **l'article 2** des statuts en conséquence ;
- **de transférer le siège social à** Lieudit BUTTACCIOLO, RN n° 853, 20114 FIGARI et de modifier **l'article 4** des statuts en conséquence ;

Mention RCS Ajaccio.

N° 49

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE FONTAINES

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 15.250 euros
Siège social :
Zone Industrielle du Stiletto
20090 Ajaccio
439 359 035 RCS Ajaccio

Aux termes d'une décision du Président en date du 31 décembre 2021, il résulte que : Monsieur Nicolas TERRAZZONI, demeurant Résidence des îles, Immeuble le Crête 1, Bât. C, 20000 AJACCIO, **a été nommé en qualité de Directeur Général**.

Pour avis,
Le Président.

N° 50

AVIS DE NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'un procès-verbal du 12 janvier 2021, l'associé unique de la société **SOCIETE HOTELIERE DE LA MARINE**, SAS, dont le siège social est Quai Jérôme Comparetti, 20169 BONIFACIO, immatriculée au RCS d'AJACCIO 349 307 751, **a décidé la nomination au poste de Directeur Général de** :
Monsieur Robert DUCOS, né le 20/05/1960 à MARSEILLE, demeurant Domaine de Petra GROSSA, **en qualité de Directeur Général**, à compter du 12 janvier 2022, pour une durée indéterminée.

Pour avis et mention.

N° 51

AVIS DE NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'un procès-verbal du 11 janvier 2021, l'associé unique de la société **LIBERTY**, SAS, dont le siège social est Domaine de Petra Grossa - 20114 FIGARI immatriculée au RCS d'AJACCIO 844 050 062, **a décidé la nomination au poste de Directeur Général de** :
Monsieur Robert DUCOS, né le 20/05/1960 à MARSEILLE, demeurant Domaine de Petra GROSSA, **en qualité de Directeur Général**, à compter du 11 janvier 2022, pour une durée indéterminée.

Pour avis et mention.

N° 52

MAREVEO

MAREVEO SCI au capital : 1000 €
2, Imp Louis Loucheur, 76370 Dieppe
RCS : 808644694 de Dieppe

Le (et à compter du) 15/08/2021, **L'unanimité des associés décide du transfert du siège social au** 12 av du Gal de Gaulle, 20250 Corté ;
La fin des fonctions de gérant de DENIS Eve ; **La nomination au poste de gérant de** GAUDIN Dominique - 12 av du Gal de Gaulle, 20250 Corté ;
Immatriculation au Greffe de Bastia.

DISSOLUTION LIQUIDATION

N° 53

"SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE **« STELA »** (SCI STELA),
SCI en liquidation au capital de 1000 €
Siège social :
300, route de Campo Vallone
20620 Biguglia
Immatriculée sous le n° 481 564029
Au RCS de Bastia

Par Assemblée Générale Ordinaire du 31/12/2019, **la cessation définitive des activités de la SCI** est prononcée.
L'assemblée **approuve** les comptes définitifs de liquidation, **donne** quitus à M. Laurent SERPAGGI, demeurant 300 route de Campo Vallone, 20620 BIGUGLIA pour sa gestion, et le **décharge** de son mandat. À compter du 31/12/2019, la **radiation** ainsi que la **clôture** définitive de liquidation sont constatées ; C'est à cette date que la **radiation** de la SCI du RCS de BASTIA est effective".

N° 54

AVIS

Suite à l'AGE du 31/12/2021, les associés de la **SARL NUANCES**, SARL au capital de 7.622 € immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 434.630.406. dont le siège social est sis Immeuble l'Aniella II - 20260 CALVI ont décidé de la **dissolution anticipée** de la société et de sa **liquidation amiable** sous le régime conventionnel.
Monsieur Jean Louis MUNIER, Gérant, **a été nommé en qualité de liquidateur** et **le siège social de la liquidation** au siège social de la société.
Les **actes** seront déposés au tribunal de commerce de Bastia.

N° 55

SARL LOC MAT SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
Siège social :
Pôle Administratif Casanova
Terre-Plein de la Gare - RT 50
20250 Corté
RCS 809 426 844

L'assemblée générale réunis le 15 février 2022, au siège social de la société, a **approuvé** les comptes définitifs de liquidation, **déchargé** Monsieur CASANOVA Christophe de son mandat de liquidateur, **donné** quitus à ce dernier pour sa gestion et constaté la **clôture** de liquidation à compter du 15 février 2022.
Les **comptes de liquidation** seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Le Liquidateur.

N° 56

MAP

Société Civile Immobilière
En liquidation
Au capital de 527,36 euros
Siège social : Furiani 20600, LD Greco
Siège de liquidation :
Lotissement Bronzini n°7
20600 Furiani-403334352 RCS Bastia

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 janvier 2022 au Lotissement Bronzini n°7, 20600 Furiani a **approuvé** le compte définitif de liquidation, **déchargé** Monsieur Pascal Colombani, demeurant Lotissement Bronzini n°7, 20600 Furiani, de son mandat de liquidateur, **donné** à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la **clôture** de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les **comptes de liquidation** seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

LOCATION GERANCE FIN DE GERANCE

N° 57

GULLI DIDIER

Entreprise Individuelle
Siège social : Res. La Palmerais
Res. Belle Image
20145 Sari-Solenzara
412 123 655 RCS Bastia

AVIS DE PUBLICITÉ

La location gérance du fonds de commerce de Restaurant sis et exploité LD LE PORT - 20145 SARI SOLENZARA confiée par acte ssp en date du 11 mars 2019 par Madame **LUCCHINI Josette** demeurant Maison Romieu, 20200 BASTIA **à** Monsieur **GULLI Didier** LD LE PORT - 20145 SARI SOLENZARA RCS 412123655, **a pris fin le** 31/08/2021 par sa résiliation à la suite de la cessation d'activité de l'entreprise individuelle GULLI DIDIER RCS 412123655 en date du 31/08/2021.

Pour avis,

N° 58

INSERTION LEGALE

DEBUT DE LOCATION GERANCE

Par acte sous seing privé en date à PROPRIANO du 27 janvier 2022, la Société **A RETA**, SARL au capital de 7622 euros, dont le siège est situé 13 avenue Napoléon, 20110 PROPRIANO, inscrite au R.C.S. d'AJACCIO sous le numéro 435 244 595, prise en la personne de son gérant, **a donné en location-gérance à** Madame **Corinne, Marianne, Andrée SIMONCELLI**, demeurant place de l'Eglise, 20116 AULLENE, entreprise individuelle immatriculée au R.C.S d'AJACCIO sous le numéro 884 460 379 :
Un fonds de commerce de restaurant sis 13 avenue Napoléon, 20110 PROPRIANO, initialement connu sous le nom commercial et l'enseigne **A RETA DU PESCADORI**, puis sous le nom commercial et l'enseigne **U VALINCU**.
Le **contrat de location-gérance** prend effet le 1er mars 2022.

Pour insertion,

N° 59

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COLLECTIVITÉ DE CORSE
M. le Président du Conseil Exécutif
Direction de la Commande Publique
Hôtel de la Collectivité de Corse
22 cours Grandval
BP 215 - 20187 AJACCIO - Cedex 1
mèl : correspondre@aws-france.com
web : http://www.isula.corsica
SIRET 20007695800012
Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public
Objet : Travaux de restructuration du garage des services de la Collectivité de Corse situé à Corté
Réference acheteur : 2021-3DCR-0356
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Lieu d'exécution : Lieu-dit Rudula - 20250 Corte
Durée : 10 mois.
Description : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée.
La Collectivité de Corse souhaite réaliser des travaux de restructuration sur le garage de Corte situé lieu-dit Rudula en bordure de RT 20 à la sortie nord de la ville. Ce garage d'une superficie d'environ 650 m2, est composé de deux ateliers de réparation, un pour les véhicules légers et l'autre pour les poids lourds.
Il dispose également de deux bureaux, d'un bloc sanitaire et d'un espace de stockage sommaire.
Classification CPV :
Principale : 45213252 - Travaux de construction d'ateliers
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Les variantes sont exigées : Non
Lot N° 1 - Désamiantage - CPV 45262660
Désamiantage
Lieu d'exécution : Lieu-dit Rudula - 20250 Corte
Lot N° 2 - VRD - Gros oeuvre - CPV 45223220
VRD - Gros oeuvre
Lieu d'exécution : Lieu-dit Rudula - 20250 Corte
Lot N° 3 - Structure métallique - Couverture - Bardage - CPV 45262410
Structure métallique - Couverture - Bardage
Lieu d'exécution : Lieu-dit Rudula - 20250 Corte
Lot N° 4 - Cloisons - Faux-plafonds - Revêtements - Peintures - CPV 45421141
Cloisons - Faux-plafonds - Revêtements - Peintures
Lieu d'exécution : Lieu-dit Rudula - 20250 Corte
Lot N° 5 - Menuiseries - Serrurerie - CPV 45421000
Menuiseries - Serrurerie
Lieu d'exécution : Lieu-dit Rudula - 20250 Corte
Lot N° 6 - Electricité - CPV 09310000
Electricité
Lieu d'exécution : Lieu-dit Rudula - 20250 Corte
Lot N° 7 - Plomberie - CVC - CPV 45330000
Plomberie - CVC
Lieu d'exécution : Lieu-dit Rudula - 20250 Corte
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
Liste et description succincte des conditions :
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses cotraitants.[disponible à l'adresse suivante :
http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat]
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.[disponible à l'adresse suivante :
http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat]
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)
Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.
Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat.
Pour le lot 1 : Certification amiante (QUALIBAT 1552, AFNOR, GLOBAL ou équivalent). Si une partie du désamiantage est sous-traitée, ces travaux devront être réalisés par une entreprise titulaire d'une qualification amiante AFNOR Amiante, GLOBAL, QUALIBAT 1552 ou équivalent.
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
45% Valeur technique
55% Prix
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Remise des offres : 11/03/22 à 16h00 au plus tard.
Renseignements complémentaires :
Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception.
Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues.
Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent.
Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier.
La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée.
Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par l'acheteur est un groupement solidaire.
Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur.
La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation.
Une visite sur site est préconisée. Les modalités d'organisation de la viste sont disponibles dans le règlement de la consultation.
Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation.
Envoi à la publication le : 09/02/22
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.isula.corsica

N° 60

VILLE di PIETRABUGNO

AVIS DE MARCHE n°09/2022

1 – NOM ET ADRESSE OFFICIELS DU POUVOIR ADJUDICATEUR :
Commune de VILLE-DI-PIETRABUGNO
Hameau de Guaïtella
20200 Ville di Pietrabugno
Tél : 04.95.32.88.32
Fax : 04.95.32.66.11
Adresse internet : http://www.pietrabugno.com
courriel : marchespublics@pietrabugno.com
2 - MODE DE PASSATION : La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono attributaire, passé par un pouvoir adjudicateur avec montant minimum et maximum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique.
3 - OBJET DU MARCHE : Entretien et dépannage du réseau d'éclairage public.
4 - DUREE : 1 an renouvelable 2 fois
5 - CRITERES DE SELECTIONS DE CANDIDATURES et des OFFRES :
Se référer au règlement de la consultation.
6 - Accès au DCE : Le dossier de consultation est délivré gratuitement sur le site www.marchessecurises.fr
7 - Renseignements d'ordre administratif et adresse de remise des plis sous format papier : Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leurs études, les candidats devront faire, une demande écrite auprès du service acheteur via la plateforme de dématérialisation ci-dessus mentionnée.
8 - VISITE DES LIEUX : 28 février 2022 (se référer au règlement de consultation).
9 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : La date limite de réception des offres est fixée au 9 mars 2022 – 12 heures

Le Maire,
Michel ROSSI.

N° 61

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Collectivité de Corse
22 Cours Grandval - BP 215
20187 AIACCIU CEDEX 1.
Tél : +33 495202525. Fax : +33 495516621.
Courriel : commande.publique@isula.corsica
Adresse internet : https://www.isula.corsica
Objet du marché : Fourniture de carburants par cartes accréditives pour l'approvisionnement des moyens roulants et mécanisés de la Collectivité de Corse.
Numéro de référence : 2022-1DGM-0027
Date limite de remise des offres : Vendredi 18 mars 2022 à 12h00
Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : https://marchespublics.isula.corsica/
Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/02/2022.

N° 62

COMMUNE DE GROSSETO-PRUGNA

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE N° 01-2022

1 - Identification de l'organisme acheteur :
Commune de GROSSETO-PRUGNA
N° Siret 212 001 309 00013
Service du mouillage
Adresse : Mairie annexe, BP 93, 20166 PORTICCIO
2 - Nature du marché : Marché de travaux
3 - Type de procédure : Procédure adaptée (art. L. 2123-1, L. 2113-10 et R. 2123-1 et s. du Code de la commande publique. Accord-cadre (art. L. 21251 et R. 2162-1 et s. Code de la commande publique) ; mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec un maximum de 70.000 € HT (article R. 2162-4 du Code la commande publique, prestations forfaitaires éventuelles incluses.)
4 - Objet du marché : Prestations de pose, de dépose, et d'entretien d'équipements de mouillages organisés et de balisages règlementaires des plages de la commune de Grosseto-Prugna (20166).
L'objet principal de l'accord-cadre est la réalisation de travaux.
Le marché se décompose en deux lots :
Lot 1 : Pose, dépose et entretien des équipements de mouillages organisés,
Lot 2 : Pose, dépose et entretien des équipements de balisage règlementaire,
Les candidats pourront remettre un dossier de candidature et un dossier d'offre pour un ou plusieurs lots sans limitation.
5 - Caractéristiques principales : Voir C.C.T.P
Lieu d'exécution : PORTICCIO (20166)
6 - Variantes : non ; le présent accord-cadre ne comporte pas d'options
7 - Durée du marché ou délai d'exécution : Voir AE, CCAP et CCTP
8 - Critères d'attribution pondérés : Art. 9.2.2 du Règlement de consultation.
Pour chacun des lots, les offres seront jugées au regard des critères pondérés suivants :
Le prix figurant au détail quantitatif estimatif (DQE), noté sur 40 points
Les délais de réalisation, notés sur 20 points (voir sous critères au RC)
La valeur technique, notée sur 40 points (voir sous critères au RC)
Le critère prix sera évalué sur la base du devis (détail quantitatif estimatif) destiné uniquement au jugement des offres et qui n'a pas de valeur contractuelle.
9 - Modalités de financement et de paiement :
Financement : Ressources propres ; Paiement par virement bancaire dans un délai de paiement de 30 jours.
10 - Retrait du dossier de consultation : Les documents de la consultation sont gratuitement mis à disposition des opérateurs économiques sur le profil d'acheteur
https://www.achatspublicscorse.com
11 - Date limite de réception des offres : Le 16 mars 2022 à 11h30
12 - Conditions de remise des offres : Voie électronique
https://www.achatspublicscorse.com
13 - Conditions de participation : Art. 9 du Règlement de consultation
14 - Délai minimum de validité des offres : 90 jours
15 - Demande de renseignements complémentaires :
https://www.achatspublicscorse.com
16 - Autres renseignements : Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus :
Tribunal Administratif de BASTIA, Villa Montépiano,
20407 Bastia Cedex (Tél : 0495328866)
17 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 février 2022.

DERNIERES MINUTES

N° 64

Notaire

SCP GRIMALDI-MICHELI
Z.I Migliacciaru - BP 44
20243 Prunelli Di Fiumorbo

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Monsieur Jérôme Pierre LARDEAUX, né à AJACCIO le 18 mars 1976.
Et Madame Manuela Rosalie FEDERICI, née à BASTIA le 20 août 1976, demeurant ensemble à PRUNELLI DI FIUMORBO (20243), Lieu-dit MORTA, Villa VILANOVA.
Mariés sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat.
Préalable au mariage célébrée à la mairie de SERRA DI FIUMORBO (20243).
Le 01er octobre 2011.
Ont adopté pour le régime de la séparation de biens pure et simple.
Aux termes d'un acte reçu par Me Sylvie MICHELI, notaire à PRUNELLI DI FIUMORBO (20243) le 08 février 2022.
Opposition à adresser dans les trois mois de la date de parution du présent avis auprès de l'office notarial sus nommé.

Pour avis, Maître Sylvie MICHELI.

N° 65

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale parue dans L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE, du 11/02/2022, n° 6912, concernant la constitution de la société SHARK ATTACK 2A.

* Il fallait lire :
Siège : Rue Monseigneur Coti - 20130 CARGESE.

* Au lieu de :
Siège : Rue Marbeuf - 20130 CARGESE.

Pour Avis,

N° 66

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Suite à l'AGE du 31 janvier 2022, les associés de la société SAN ANDRIA, SAS au capital de 1000 €, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 894 338 474, dont le siège social est sis Lieu-dit Campo Vallone, Chez Mme Masotti, 10 Résidence Mirabilis, Bât A, 20620 BIGUGLIA, ont décidé de la dissolution anticipée de la société et de sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Mme Maëva MASOTTI, présidente, a été nommée en qualité de liquidateur.
Le siège social de liquidation est fixé au siège social cité ci-avant.
Les actes seront déposés au tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis et mention.

N° 63

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché DE TRAVAUX

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Commune de Corrano
Le Village - 20168 CORRANO
Tel : 04 95 24 23 22 Fax : 04 95 21 64 31
Courriel : mairie.corrano@wanadoo.fr
Profil acheteur : http://www.achatspublicscorse.com.
Objet du marché :
TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
LOT 1 : ADDUCTION
LOT 2 : RESERVOIRS
Procédure de passation :
Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique.
Code CPV :
Lot 1 : 45111220-6 - Travaux de débroussaillage, 45112000-5 - Travaux de fouille et de terrassement
Lot 2 : 45247270-3 - Travaux de construction de réservoirs
Modes de retrait des documents de la consultation :
Téléchargement gratuit du dossier de consultation et de l'avis d'appel à la concurrence via le profil d'acheteur : http://www.achatspublicscorse.com
Modalités et Adresse de remise des plis :
Les soumissionnaires doivent transmettre leur offre par voie électronique via le profil acheteur .
Pour les modalités de remise des plis électroniques, se référer au règlement de la consultation ou aux conditions générales du profil d'acheteur.
Critères d'attribution :
Valeur technique : 70%
Prix des prestations : 30%
Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à une négociation avec les candidats ayant remis une offre recevable.
Date limite de réception des offres : 22/03/2022 à 12 H 00
Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/02/2022
Renseignements d'ordre techniques et administratifs : Les candidats peuvent envoyer leur question, via la plateforme du profil acheteur du pouvoir adjudicateur.
Organisation des visites :
Les demandes de prises de rendez-vous se feront aux coordonnées ci-dessous :
Commune de Corrano
Le Village - 20168 CORRANO
Tel : 04 95 24 23 22 - Fax : 04 95 21 64 31
Courriel : mairie.corrano@wanadoo.fr

N° 67

LEGHJU
Société Civile Immobilière
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 33, Rue Borgo
20137 Porto-Vecchio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORTO-VECCHIO du 8 février 2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : **LEGHJU**
Siège social : 33, Rue Borgo - 20137 Porto-Vecchio
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou apport, construction, vente, propriété, mise en valeur, transformation, aménagement, l'administration et l'exploitation par bail, location nue ou en meublé de tous biens et droits immobiliers
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Identité et adresse du premier gérant Monsieur NICOLI Jérémy, Frédéric, Jean demeurant Lieu dit BIZZICONU - Route de Picovaggia - 20137 Porto-Vecchio
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; Agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,
La Gérance.

N° 68

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA
BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par jugement en date du 08/02/2022, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la Liquidation Judiciaire de :
Miranda Barroso Juvenal
Carrefour U Ristincu
Route du Village
20600 Furiani
Activité : Travaux de revêtement des sols et des murs
RCS Bastia : 492 689 153
Liquidateur :
SELARL ETUDE BALINCOURT
(Me Frédéric TORELLI
et Me Guillaume LARCENA)
15, Boulevard du Général de Gaulle
20200 Bastia

Pour extrait,
La SELARL Me Nicole CASANOVA,
Greffier.

N° 69

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA
BP 345 - 20297 Bastia Cedex

Par Arrêt en date du 26/01/2022, la Cour d'Appel de Bastia a annulé le Jugement du Tribunal de Commerce de Bastia du 11 mai 2021, prononçant le Redressement Judiciaire de la Société :
Société à Responsabilité Limitée
"Sol E Mare" (SARL)
Plage de San-Damiano
20220 Algajola
Activité : Complexe Hôtelier
RCS Bastia : B 338 714 207, 2005 B 420

Pour extrait,
La SELARL Me Nicole CASANOVA,
Greffier.

N° 70

Maître Marie-Paule
DIONISI-NAUDIN
Avocat à la Cour
Spécialiste en droit fiscal
32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tel : 04.95.37.64.79
Fax : 04.95.38.54.71

Par acte S.S.P. en date à Bastia du 31/01/2022, enregistré au SPFE de Bastia le 10/02/2022, Dossier n° 2022 référence 00005936, référence 2B04P31 2022 A 00194, la société « **SECRET DES VIANDES** », EURL au capital de 10.000 € [RCS BASTIA 538 122 615], ayant son siège Résidence les Asphodèles, Quartier Annonciade, 20200 BASTIA, **a cédé à** la société « **BOUCHERIE LA COTE A L'OS** », SAS au capital social de 10.000 € [RCS BASTIA 904 418 399], ayant son siège Résidence les Asphodèles, Quartier Annonciade, 20200 BASTIA, **un fonds artisanal de** «boucherie, charcuterie, traiteur», sis et exploité Résidence les Asphodèles, Quartier Annonciade, 20200 BASTIA, immatriculé au RCS de BASTIA sous le numéro 538 122 615 00015, code APE 4722Z.
Cette vente a été effectuée moyennant le prix de 320.000,00 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 31 janvier 2022.
Les **oppositions** seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, chez Maître Marie-Paule DIONISI-NAUDIN, 32 Bd Paoli, 20200 BASTIA.
Mention sera faite au RCS de Bastia.

N° 71

BERGERIE DU PRUNELLI

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social : Bergerie du Prunelli
20117 Cauro
812 870 467 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 15/10/2021, la collectivité des associés :
- A pris acte de la décision prise par Monsieur Jacques-Jean PAPINI **de démissionner de ses fonctions de gérant** à compter du même jour ;
- **A décidé d'étendre l'objet social en supprimant l'activité de** location chambres d'hôtes et de consacrer l'objet social à l'exploitation d'un hôtel, petite restauration et fourniture de prestation para-hôtelière et de modifier en conséquence **l'article 2** des statuts.

Pour avis,

N° 72

INSERTION LEGALE

FIN DE LOCATION-GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de prêt à porter, sis Rue Paoli, 20220 L'Ile-Rousse, consentie par acte sous signature privée en date du 01/04/1999 à L'Ile-Rousse par :
Madame **Antoinette BAROUSSE**, demeurant Résidence Isula Piana, 20220 L'Ile-Rousse, à la Société **JPS FRANCE,** SARL au capital de 8000 euros, ayant son siège social C/o Mme Elodie Sauret, Lieu-dit A Chiosella, 20220 Monticello, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 422 652 735 RCS Bastia,
A pris fin à la date du 30/11/2021.

Pour insertion.
Pour avis,

N° 73

B. LEONELLI
Avocat
5, Rue César Campinchi
20200 Bastia
Tél : 04.95.31.69.67
Fax : 04.95.32.79.15

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BASTIA du 19.01.2022, il a été créé une Société représentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Dénomination sociale :
« C.K.M. CONSULTING »
Siège social : FURIANI [20600] Lieu-dit Tintorajo, Lotissement Santa Lucia n°1.
Capital social : 1.000,00 €.
Objet : La société a pour objet en France et dans tous les pays ; Consultant dans le domaine d'investissements fonciers, aide à la mise en place du projet, coordination des démarches administratives et financières, constitutions de dossiers administratifs et financiers et toute exploitation de carrière.
Président : Madame Marie-Dominique MEI, demeurant à FURIANI [20600] Lieu-dit Tintorajo, Lotissement Santa Lucia n°1.
La **société sera immatriculée** au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis et mention,
Le Président.

N° 74

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 15 février 2022, a été constituée une **Société Civile Immobilière** :
Dénomination : LPS2A
Siege social : L'Ospedale - 20137 Porto-Vecchio
Capital : 100 euros
Durée : 99 ans
Gérante : Stella, Sophie Lorenzoni, rue René Biancarelli, Porto-Vecchio
Objet social : L'acquisition, la construction, la location, la prise à bail, la location-vente, la propriété, la copropriété par tous moyens de droits de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction, à rénover et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet.
Cession des parts sociales soumise à l'agrément des 3/ 4 des voix.
Immatriculation au RCS d'Ajaccio.

Pour Avis,
La gérante.

N° 75

B. LEONELLI
Avocat
5, Rue César Campinchi
20200 Bastia
Tel : 04.95.31.69.67
Fax : 04.95.32.79.15

« A CIMA »

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.500 €
Siège social : 20244 San-Lorenzo
RCS Bastia N° 822 044 376

Au terme d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique en date du 14 Février 2022, **il a été décidé que l'exercice social commencera** le Premier Octobre de chaque année pour se terminer le Trente Septembre, auparavant celui-ci commençait le 1er Août et se terminait le 31 Juillet de chaque année, et de modifier en conséquence **l'article 26** des statuts.

Pour Avis, La gérance.

N° 76

TERRA PORRA

SARL au capital de 1.200 €
Siège social : Domaine de Terra Porra
20137 Porto-Vecchio
812 126 977 R.C.S. Ajaccio

L'AGM du 30/06/2021, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, **a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution** de la Société.

N° 77

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1
Code de Procédure Civile
Loi n°2016-1547
du 28 Novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 janvier 2018, Madame Maria Del Carmen OJEDA RIOS, en son vivant retraitée, Veuve de Monsieur Dante NISI, demeurant à AJACCIO [20000] EHPAD l'Olivier Bleu, rue des Magnolias, la Rocade. Née à LARACHE [MAROC], le 22 juillet 1933. Décédée à AJACCIO [20000], le 27 novembre 2021.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître SUZZONI Pierre-Dominique, Notaire Associé de la SAS « L'Office du Cours », titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO, 7 cours Napoléon, le 7 février 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Pierre-Dominique SUZZONI, référence CRPCEN : 200003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AJACCIO de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, savoir le : 09/02/2022. **En cas d'opposition**, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

N° 78

CABINET LEONELLI
Avocats
5, Rue César Campinchi
20200 Bastia
Tel : 04.95.31.69.67
cabinet.leonelli@orange-business.fr

SANTA LUCIA

Société Civile Immobilière
Au capital 200 €
Siège social :
1, Lotissement Santa Lucia
Lieu-dit Tintorajo - 20600 Furiani
RCS Bastia : 530 998 376

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à BORGO du 19 Janvier 2022, **la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social à** compter du même jour **de** BORGO [20290] Les Sables de Biguglia V - 330 **à** FURIANI [20600] Lieu-dit Tintorajo, Lotissement Santa Lucia n°1 et de modifier en conséquence **l'article 4** des statuts.

Pour Avis, Le Gérant.

N° 79

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 12/02/2022, il a été constitué sous la **dénomination** « **Caruscinu d'Arca** », une **Société par Actions Simplifiée** au **capital** de 500 euros, dont le **siège** est à Bastia [20600], résidence les 19 du Macchione, route du Macchione, d'une **durée de** 99 années, ayant pour **objet** «L'acquisition, l'administration et la gestion par location de résidences hôtelières, ainsi que les prestations nécessaires à l'exploitation de l'activité [Fournitures de Linges, Nettoyage, Réception, Petits Déjeuners] directement ou par Conciergerie, l'exploitation de tous fonds de commerce ou établissements d'hôtellerie et d'activités annexes complémentaire : l'acquisition, l'administration, la vente et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. La location de bateaux à moteur ou à voile avec ou sans skipper, la location de tous accessoires, matériels ou objets se rapportant à l'activité nautique. La location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers et engins terrestres, à des particuliers et à des professionnels, en vue d'un usage privatif ou commercial. Achat et revente des véhicules propriété de la société dans le cadre de son activité. Organisation de loisirs et activités à la journée ; Accompagnement de personnes et/ou groupes à des activités de loisirs ; Achat et revente de prestations de loisirs »
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. **Chaque associé** dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Toutes **cessions d'actions** sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité. **Président** : Monsieur Aurélien GIOVANNANGELI-JARRY, demeurant à Bastia [20600] Résidence les 19 du Macchione, route du Macchione.
La **société sera immatriculée** au RCS de Bastia.

Pour avis ,

BRANCHE HCR

SAISONNALITÉ, CDD, PETITS SALAIRES : LE TRIO PERDANT ?

Une manne, le tourisme ? À condition toutefois de ne pas courir après le CDI ou un emploi bien rémunéré. En effet, selon une étude publiée par l'Insee, en 2019, la branche hôtels, cafés, restaurants offrait 17 470 emplois en Corse, soit 16 % des emplois insulaires ; mais avec la forte saisonnalité des activités, on y observe un large recours aux contrats à durée déterminée et des salaires inférieurs à ceux des autres branches.

Les professionnels de la branche des hôtels cafés-restaurants (HCR) font régulièrement état d'une forte pénurie de main-d'œuvre, de difficultés à recruter. Situation qui suscite parfois, sur les réseaux sociaux ou au Café du commerce, des propos à l'emporte-pièce sur ces gens (et particulièrement ces jeunes) qui ne voudraient pas bosser. Et si l'explication ne tenait pas à quelque fainéantise mais à l'aspiration, in fine assez légitime, à un emploi stable et bien rémunéré ?

Le 15 février 2022, l'Insee a publié une étude* qui souligne la nécessité de *« mieux cerner les conditions d'emploi, les salaires »*, et *« de dresser un profil des salariés pour identifier les leviers majeurs qui permettraient de renforcer l'attractivité et la compétitivité de cette branche »*.

En Corse, la branche HCR compte 2 160 établissements, soit 15 % des structures régionales, qui se distinguent par leur petite taille : 90 % d'entre eux emploient moins de six salariés, la taille étant variable en cours d'année, soit 13 points de plus qu'en province. En 2019, elle était la plus pourvoyeuse d'emplois dans l'île, avec 17 470 postes, soit 16 % des emplois insulaires, 36 % (soit 3 700 travailleurs) des salariés occupant ces postes résidant cela dit hors de Corse. Entre 2015 et 2019, ce nombre avait augmenté de 18 %, un rythme à peu près similaire à l'ensemble des branches (+ 20 %). Mais en équivalents temps plein (ETP), avec 7 930 emplois, le poids de la branche se trouvait ramené à 12 %, derrière le bâtiment (13 %) et progressait seulement d'un point en quatre ans. Les emplois de la branche HCR proposés en Corse concernaient à 53 % la restauration, à 37 % l'hôtellerie et à 10 % les cafés ; avec six métiers concentrant neuf emplois sur dix : serveurs (40 %), cuisiniers (18 %), aides de cuisine (11 %), employés d'étages (11 %) et d'accueil (6 %) de l'hôtellerie. Caractéristiques fortes des emplois HCR locaux : une sous-représentation des cadres et professions intermédiaires sont ainsi peu présents (8 % contre 21 % dans l'ensemble des branches insulaires) au profit des employés et une sur-représentation des moins de 35 ans (55 % contre 40 %).

Par ailleurs l'activité dans la branche HCR de Corse est particulièrement tributaire de la saison touristique estivale puisqu'entre le 1er janvier et le 1er août, le volume d'emploi y est multiplié par quatre contre un et demi en province ; aussi, 59 % des emplois de la branche sont offerts pour la saison, contre 20 % en province et 21 % pour l'ensemble des branches en Corse. Cette part est stable depuis 2015. A contrario, la branche n'offre en Corse que 16 % d'emplois permanents, contre 31 % en province et 46 % en moyenne régionale. D'où un turn-over des emplois bien plus élevé que la moyenne nationale ou celle de la province (347 % contre, respectivement, 70 % et 106 %) et ce tout particulièrement dans les principaux métiers occupés, très saisonniers et en tension sur le marché du travail : serveurs, aides de cuisine, employés d'étage de l'hôtellerie et cuisiniers (470 % au total). Les contrats à durée déterminée (CDD), que les petits établissements utilisent davantage, prédominent largement au sein de la branche HCR insulaire, avec 72 % des postes contre 38 % en province et 33 % en moyenne sur l'île et la moitié d'entre eux durent de 3 à 6 mois (10 points de plus que dans l'ensemble des branches), un tiers durant même moins de 3 mois. Ils concernent davantage les catégories socioprofessionnelles peu qualifiées (76 % des employés de la branche, soit 4 points de plus qu'en moyenne pour cette catégorie), les jeunes (87 % des moins de 25 ans travaillant dans la branche) et les femmes (75 % contre 70 % pour les hommes). Quant aux rémunérations horaires, en 2019, elles étaient proches de celles appliquées en province, quel que soit le profil du salarié mais le salaire horaire brut moyen était inférieur de 15 % à celui de l'ensemble des branches : (13,6 €/h contre 16,0 €/h sur l'île) et se vérifiait quels que soit la catégorie socioprofessionnelle et l'âge. ■ *PMP*

**Insee flash Corse N° 66 : La forte saisonnalité influence les conditions d'emploi dans la branche hôtels, cafés, restaurants de Corse, par Charles Raffin et Arnaud Huyssen.*

PART DES EMPLOIS EN CDD SELON LES CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS.

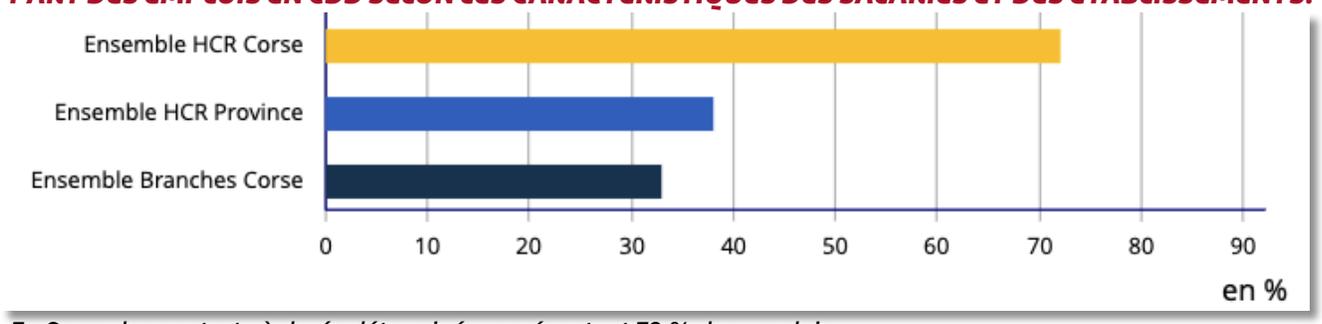

En Corse, les contrats à durée déterminée représentent 79 % des emplois dans les établissements de moins de 6 salariés (au 31/12) de la branche HCR. Source : Insee, Base tous salariés 2019.

LAURE-HÉLÈNE FOATELLI

S'AFFRANCHIR DES HABITUDES

À la suite d'un licenciement, Laure-Hélène Foatelli, décoratrice d'intérieur, a décidé de réaliser son rêve et d'ouvrir son propre magasin. Elle a créé Lohe Concepstore. C'est à Borgo, dans un hangar au bord de la nationale qu'elle a réaménagé, que cette globe-trotteuse propose des meubles, des objets de seconde main, de l'artisanat ainsi que des meubles customisés.

Photos Frédéric Bourreau-Micaelli

Propos recueillis par Frédéric Bourreau-Micaelli

Pourquoi ce concept store?
J'ai eu l'idée à l'étranger lors de mes voyages. C'est un projet de vie que j'avais en tête depuis des années. Ce n'est pas un concept nouveau, je n'ai rien inventé, mais c'est un rêve qui se concrétise. J'ai perdu mon travail de décoratrice d'intérieur suite à un licenciement. Ce qui m'a conduite à une situation où je devais changer de cap. C'est ce qui m'a amené à ouvrir mon propre magasin et réaliser ce que j'avais en tête depuis longtemps.

Que trouve-t-on, dans ce concept store?
L'idée générale est de vendre essentiellement des objets divers, après chacun voit avec ses propres envies. Pour moi, le parti pris de départ est de faire essentiellement du vintage et de l'artisanat, donc uniquement de la seconde main et d'y inclure des objets liés à un savoir-faire. On y trouve de tout au sens large: de la friperie, parce que j'adore ça, puis des meubles et des objets, pour rester quand même dans le domaine de la décoration, comme de la vaisselle et tout un tas d'objets un peu insolites que je ramène de mes différents voyages.

À une époque où de grandes enseignes proposent de la décoration et de l'ameublement à petit prix, qui sont ceux qui sont intéressés par de la seconde main?
Je pense que ça intéresse malheureusement une minorité, et que ça vise des gens qui sont connectés, branchés et soucieux de la manière dont ils consomment. Des gens qui ont bougé et voyagé dans le monde, ont ouvert leurs esprits, et ont été éclairés par de nouvelles envies et un changement dans leurs mentalités en ayant vu comment ça se passe ailleurs. Ici, au niveau insulaire, c'est un peu précurseur et novateur mais à l'étranger ainsi que sur le continent, ça existe déjà depuis très longtemps. Les gens qui ont vécu ou bien fait leurs études sur le continent ont déjà consommé dans des friperies. Ils sont

« Il y a aussi le côté exclusif, parce qu'il n'y a pas de quantité ou très peu, alors que dans un magasin ordinaire, le même objet est réalisé en quantité industrielle, souvent abusive. »

donc contents de retrouver ce genre de magasin quand ils rentrent ou bien s'installent en Corse. Ensuite, on essaie de convaincre les gens en proposant une sélection d'objets que je choisis, qui a un intérêt et qui me plaît, avec parfois un aspect un peu pointu et unique. Tout ce que je vends dans ma boutique me plaît. En plus, dans la seconde main, au-delà du côté authentique de l'objet qui a déjà eu une vie ou du vêtement qui a déjà été porté, il y a un côté éthique : ne pas acheter du neuf, donner une nouvelle vie à des choses qui ont en déjà plusieurs. Il y a aussi le côté exclusif, parce qu'il n'y a pas de quantité ou très peu, alors que dans un magasin ordinaire, le même objet est réalisé en quantité industrielle, souvent abusive. Ce qui minimise l'originalité, car on peut se retrouver avec la même lampe, la même table ou le même vase chez les personnes que l'on fréquente alors que dans un concept store, en général, c'est quasiment unique.

En quoi un concept store comme le vôtre est-il différent des brocantes?
Je ne fais pas uniquement du vieil objet et du vieux meuble. Il y a aussi de l'artisanat ainsi qu'une petite sélection de choses neuves. Ce magasin me reflète un peu, c'est certain. Je peux aussi proposer un service sur mesure car je peux créer des choses dans mon atelier, où je personnalise des meubles. Je transforme de l'ancien en lui donnant un nouveau look, plus moderne par exemple. Alors que dans une brocante, il y a plus ce côté chineur, qui souhaite laisser les objets ainsi que les meubles dans leur côté brut.

De plus en plus de personnes créent leur propre entreprise. Comment cela s'est-il passé pour vous?
Je travaillais déjà dans une société familiale, avec ma mère et mes tantes. La société a fermé et je me suis lancée toute seule. Au début, il faut déjà avoir beaucoup d'énergie et d'envie pour affronter tout ça parce qu'on a tendance un peu à nous dire des choses négatives et à nous couper l'herbe sous le pied. J'ai fait certaines démarches administratives et fait appel à l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) qui finance, conseille et accompagne les entrepreneurs dans la création et le développement de leur activité. Il faut leur exposer son projet et ce sont eux qui jugent si le projet est viable ou non. En général, ils aident et peuvent permettre aux jeunes entrepreneurs de faire un petit crédit. Ce qu'une banque ordinaire ne fait pas sans apport ; et sans rentrée d'argent, il n'y a pas de possibilité d'être aidé.

Quelles sont les difficultés quand on se lance dans un projet comme celui-ci?
C'est surtout la crainte, se dire : est-ce que ça va plaire ? Est-ce que ça va fonctionner ici ? Car il y a une mentalité assez étonnante sur certaines choses et une consommation très particulière, chez nous où, justement, face à des pièces plutôt uniques, on cherche à faire la même chose que le voisin. On aime s'identifier, porter le même vêtement, avoir la même voiture, le même canapé et la même lampe. Il faut donc essayer de cibler la clientèle. La difficulté, quand on se lance dans un projet comme ça, où il n'y a pas de repère et peu de gens qui font ça, c'est qu'on ne peut pas faire de comparaison. C'est différent quand on ouvre un restaurant, car là, on peut faire le tour et voir ceux qui sont déjà implantés et pour qui ça marche. Avec le concept store, qui est quand même assez novateur, surtout dans cette région, il n'y a pas trop de recul et pas de repères.

Comment gère-t-on la crise sanitaire, quand on vient d'ouvrir son magasin?
Comme on peut, parce que de toute façon, et comme tout dans la vie, on fait ce qu'on peut parce qu'on le veut. Il y a eu quelques aides distribuées, qui ont servi à payer les frais fixes en partie, mais pas en totalité, ce qui n'est pas négligeable. Ensuite, j'ai la chance d'être propriétaire de ma petite maison qui m'a été donnée par mon grand-père, donc je n'ai pas de frais supplémentaires, à part mon crédit pour le magasin. Heureusement, car si j'étais comme tout un chacun avec un loyer, un crédit de maison ou de voiture, je ne sais pas dans quel état je serais en ce moment ! Il faut aussi apprendre à se serrer la ceinture et attendre que ça passe. C'est compliqué pour tout le monde, en ce moment. Beaucoup sont passés par des phases compliquées. Ce n'est pas facile, mais quand on vit de sa passion, on s'accroche encore plus, parce qu'on se dit que de toute façon, on ne se verrait pas ailleurs.

Quels sont les moyens que vous utilisez pour vendre, promouvoir votre magasin?
Il y a les réseaux sociaux, qui font office de site web, même si on ne peut pas commander dessus. J'ai un compte Instagram sur lequel j'essaye d'être relativement active, et je propose des envois dans le monde entier. Créer un site avec un véritable E-shop est à mon sens un peu compliqué à réaliser, vu que je n'ai qu'un exemplaire de chaque pièce, ça demanderait une certaine organisation au niveau de la logistique et comme je suis seule à gérer déjà tout un tas de choses – restaurer les meubles, m'occuper de la vente, chiner, passe des commandes, laver et repasser le linge – ce n'est pas encore ma priorité. Et puis, ça fait encore des frais supplémentaires dont je peux très bien me passer pour le moment. Je ne cache pas le fait que j'ai mis un peu le projet de côté, même si j'y ai déjà songé.

Un magasin de décoration classique travaille avec des catalogues, des marques, pour vous ça se passe comment?
Grâce à une vitrine virtuelle sur les réseaux sociaux, avec une certaine gamme d'articles, ensuite il faut venir franchir la porte. Demander un café éventuellement, parce que ça sera offert très volontiers ! Et puis, chiner, farfouiller, prendre le temps, en fonction aussi de mes possibilités, de mes finances et de ma trésorerie, c'est comme ça que ça que je fonctionne. Comme je n'ai pas de collection, il n'y a pas de salon ou je peux présenter mes objets. Au niveau des achats, je vais dans des vide-greniers et je travaille beaucoup avec des associations. Il y a aussi les gens qui vendent leur maison et m'appellent pour vider et voir pour des lots. Je pars aussi très souvent dans le sud de la France, où je me sers énormément. Et enfin, comme j'adore voyager, l'idée de base est de ramener de mes différents voyages des objets que l'on n'a pas l'habitude de trouver dans des commerces ici. ■

CARBURANTS

Flambée des tarifs, flambées de colère

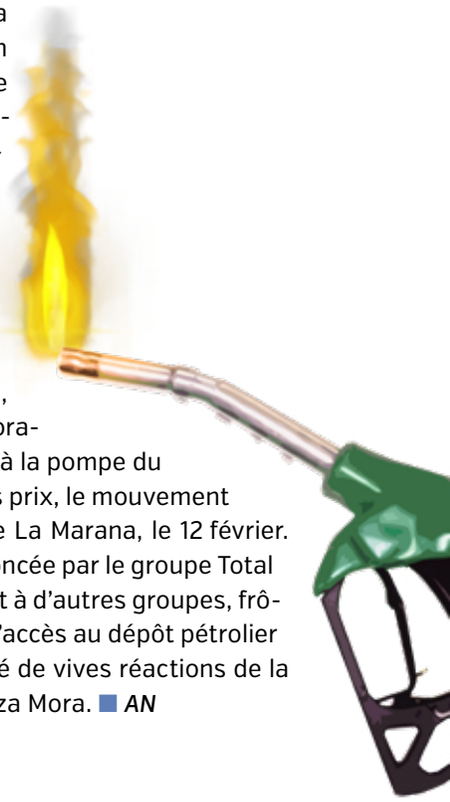

Il est des records dont on ferait volontiers l'économie : le 14 février 2022, le ministère de la Transition écologique annonçait une nouvelle hausse des prix des carburants, s'élevant en moyenne à 1,41 centime de plus que la semaine précédente pour le gazole, et de 1,56 centime pour le SP95, soit des prix moyens au litre de 1,7810 € pour le gazole et 1,7491 € pour le sans-plomb. Qui feraient presque des envieux en Corse où, malgré une TVA sur les produits pétroliers à 13 % et non de 20 %, ces prix sont pulvérisés : au 4 février 2022, déjà, on constatait une différence de plus de 15 centimes par litre sur le SP95 et de 11 centimes par litre sur le gazole entre les prix affichés en Corse et ceux du continent. Ce qui se soldait par des surcoûts d'environ 7,50 € et 5,50 € sur chaque plein d'essence de 50 litres. Le 11 février, le Conseil exécutif de Corse décidait de saisir par courrier le Premier Ministre, afin d'obtenir « une intervention immédiate de l'État à titre conservatoire », en proposant deux options : la mise en place d'une mesure de blocage des prix des carburants en Corse, par décret et pour une période de six mois, « conformément à l'article L. 410-2 du Code de commerce qui en ouvre la possibilité » ou la majoration en Corse de l'indemnité inflation, à hauteur du montant du différentiel entre le prix moyen à la pompe du carburant sur le Continent et le prix moyen en Corse. De son côté, pour dénoncer la flambée des prix, le mouvement indépendantiste Core in Fronte avait organisé un rassemblement devant le dépôt pétrolier de La Marana, le 12 février. Pour autant, deux jours plus tard, alors que la mesure de réduction de 10 centimes par litre annoncée par le groupe Total prenait effet pour 3 mois, les prix affichés dans certaines stations-service de Corse, appartenant à d'autres groupes, frôlaient les 2 €. Le 14 février, le syndicat des distributeurs de carburant de Haute-Corse bloquait l'accès au dépôt pétrolier de Lucciana afin de protester contre l'initiative jugée déloyale de Total. Une action qui a suscité de vives réactions de la part des automobilistes insulaires, sur les réseaux sociaux ou le forum de France Bleu Frequenza Mora. ■ *AN*

HANDICAP

L'Université de Corse invite à entrer HanScène

En 2021, une mission d'information sénatoriale se penchait sur les conditions d'études et d'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap : seuls 20 % de jeunes handicapés ont un niveau équivalent au baccalauréat, contre près de 70 % pour l'ensemble de la même classe d'âge. Si le nombre d'étudiants handicapés a été multiplié par plus de 8 en 10 ans, toutes les filières ne les accueillent pas dans les mêmes proportions : ils représentent 3,5 % des effectifs en sciences humaines, contre 1 % en médecine. Depuis 2012, l'association d'intérêt général Tremplin Handicap organise le concours Tous HanScène, ouvert aux étudiants : il s'agit de réaliser en équipe une vidéo d'une durée de 2 à 3 minutes traitant du thème du handicap visible et/ou invisible. L'Université de Corse, via les missions Créativité et Handicap, propose à l'ensemble de ses étudiants d'y participer et de concourir dans une des 7 catégories : arts et essais, humour, sport, vie étudiante, vie professionnelle, vie quotidienne, innovation technologique. Les projets doivent être déposés avant le 13 mars 2022 (creativite@univ-corse.fr). Du 18 mars au 1er avril, les vidéos validées par les organisateurs seront hébergées sur la chaîne YouTube de l'université, et feront l'objet d'un vote de la part du public, puis un jury sélectionnera une équipe lauréate par catégorie. Les lauréats seront désignés pour trois prix : celui du public, le coup de cœur de la mission Créativité et le coup de cœur de la mission handicap, tous dotés d'un montant de 300 €. Les équipes peuvent également s'inscrire, jusqu'au 15 mars, au concours national : www.toushanscene.fr/concours. ■ *AN*

Les chiffres de la semaine

9,1

million d'articles de contrefaçon retirés du marché en 2021 selon le bilan annuel de la douane, dont 1 650 490 jeux, jouets et articles de sport, 1 732 969 produits de soin corporel et 200 517 denrées alimentaires et boissons, soit une hausse de 62 % par rapport à 2020. Selon une étude de l'Unifab auprès de 25 entreprises membres, plus de 27 millions d'annonces illicites en ligne ont été retirées par leurs soins en seulement 11 mois.

Les chiffres de la semaine

74

euros, c'est le montant moyen dépensé par les couples pour le dîner de la Saint Valentin 2022, contre 58 € en moyenne pour deux personnes un soir ordinaire, selon une étude de l'entreprise sunday, spécialisée dans le paiement par QR code, auprès de ses restaurants partenaires. Pour plus de 80 % des tables, l'addition n'a pas été partagée et les pourboires ont augmenté de 20 % ce soir-là par rapport à la moyenne des semaines précédentes.

Les chiffres de la semaine

50

tablettes et connexions data remises le 11 février 2022 à la Fondation de l'Université de Corse afin d'équiper des étudiants dans le besoin. L'initiative vise à lutter contre l'exclusion numérique, maintenir les liens sociaux entre étudiants, favoriser le suivi des cours en ligne. Elle associe la Collectivité de Corse, XpFibre et sa filiale Corsica Fibra, Emmaüs Connect et la fondation qui identifiera les bénéficiaires via le dispositif Ordi Solidariu.

EXPOSITION

Piranesi Roma Basilico

Dessinateur, graveur, architecte et théoricien de l'art originaire de Vénétie, Giambattista Piranesi (1720-1778) contribua notablement à l'évolution de l'archéologie classique et au mouvement néo-classique mais également à la renommée de la ville de Rome, au travers des estampes qu'il réalisa sur son architecture. À 27 ans, tout en étudiant la plupart des anciens édifices de la ville, il entreprit de réaliser ce qui devait devenir sa série d'œuvres la plus célèbre, les *Vedute di Roma*, qui aura une grande influence sur les architectes, peintres, sculpteurs et graveurs français de l'époque en leur offrant un véritable répertoire de formes. Deux ans plus tard, en 1749, débutait la publication d'une série intitulée *Carceri d'invenzione* : des estampes montrant des ruines romaines et baroques transformées en prisons fantasmagoriques, souvent dédaléennes. Milanais, Gabriele Basilico (1944-2013) s'était d'abord orienté vers des études d'architecture avant de se consacrer à la photographie. Après une première exposition consacrée à des « portraits d'usines » milanaises, il prenait part à diverses missions photographiques, dans le nord de la France comme au Liban et produisait de nombreuses œuvres documentaires sur des villes italiennes et étrangères ainsi qu'un grand nombre d'expositions et de monographies. En 2010, la fondation Giorgio Cini proposa à Gabriele Basilico de partir sur les traces des *Vedute di Roma* de Piranesi, en vue d'une exposition et d'une publication. L'exposition que présente le Centre méditerranéen de la photographie est une version adaptée de ce travail.
Elle confronte donc l'œuvre de Piranesi aux photographies de Gabriele Basilico autour d'une sélection de lieux et monuments antiques les plus symboliques de Rome : des fac-similés de quelques gravures de l'artiste vénitien dialoguent avec les vues prises par le photographe, des siècles plus tard. Piranesi qui travaillait ses premiers plans, ses points de vue avec des personnages plus ou moins grands, créait des anomalies insérées volontairement dans le réel…
Photographiant à la chambre, la plupart du temps à partir des lumières qui se présentaient à lui, Gabriele Basilico étudia un catalogue de trois cents gravures, en cherchant à établir un point de vue contemporain : « *Ce fut très intéressant de voir sur le plan sociologique la transformation de la ville* », devait-il dire par la suite.

Du 17 février au 22 mars 2022 ; du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Musée de Bastia. 04 95 31 09 12 & www. bastia-corsica

LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES

Festa di a lingua materna

Un événement dédié à la langue corse et, plus largement, au plurilinguisme, afin de rappeler que toutes les langues ont droit de cité. À cette occasion, la Ville de Bastia reçoit Michel Feltin-Palas, journaliste, conférencier, auteur et « *amoureux de la diversité culturelle* ». Il a notamment co-écrit, avec Jean-Michel Aphatie *J'ai un accent, et alors ? Enquête sur une discrimination oubliée*, paru en 2020 chez Michel Lafon et publie depuis 2018 une lettre d'informations hebdomadaire consacrée aux langues de France, *Sur le bout des langues*. Il donne, à 10 h 30, une conférence intitulée « *À quoi bon parler corse en 2022 ?* », qui porte sur la diversité culturelle et linguistique présente sur le territoire insulaire. À 15 h 30, un spectacle musical tout public, *Filu, filu… filastrocche ! Picculi versi in lingue diverse*. Élaboré dans le cadre d'une collaboration entre l'association Citàdell'Anima et l'école primaire Charles Andreï du quartier de Lupinu, il met en scène les élèves de CP et CE1 de l'école, qui interprètent des comptines traditionnelles dans une doizaine de langues différentes, toutes présentes sur le territoire régional : corse, portugais, italien, espagnol, roumain, arabe, amazigh, grec et wolof. Le projet artistique et participatif résonnera jusque dans la région de Marrakech, où les élèves d'une classe primaire apprendront, dirigés à distance par les artistes de Citàdell'Anima, une comptine en langue corse. La participation à cette journée est gratuite et sur inscription.

Le 19 février. Centre culturel Alb'Oru, Bastia. 06 73 68 89 18 & inscriptions-culturels@bastia. corsica

THÉÂTRE

I Furiosi, week-end impro

En février 2020, le public de l'Aghja faisait connaissance avec I Furiosi, une troupe d'improvisation théâtrale créée en 2017 à Ajaccio dans le cadre de l'association Point de Suspension et encadrée par Fanny Carré. Ils sont de retour, mais cette fois pour un long week-end et trois propositions. Le 25 février, à 20 h 30, un cabaret d'improvisation : une forme légère et ludique avec une équipe de cinq ou six comédiens qui improvisent sur des thèmes donnés par le public, en impliquant à l'occasion les spectateurs. Puis, le 26 février, à 20 h 30, un match d'impro entre l'équipe d'I Furiosi et l'une des quatre autres équipes de Corse : deux équipes de cinq joueurs s'affrontent sur des thèmes qui sont là encore choisis par le public, l'arbitre (ou maître de cérémonie selon les formes) imposant des contraintes aux équipes. Deux juges veillent au bon respect des règles et le match se compose de dix à douze improvisations à l'issue desquelles, le public est amené à voter pour déterminer qui remporte la manche. Enfin, le 27 février, en journée (horaires à préciser), Fanny Carré anime un stage d'initiation à l'improvisation théâtrale, pour tout public à partir de 16 ans (sur inscription, limité à 16 personnes).

Du 25 au 27 février. L'Aghja, Ajaccio. 04 95 20 41 15 & www.aghja.com

CARNETS DE BORD

LES FEMMES, LES MEETINGS ET LE LOBBYISTE RUSSE

par Béatrice HOUCHARD

Et si le meeting était une affaire d'hommes ? Et si cet exercice d'auto-glorification, mêlant la testostérone à l'adrénaline, convenait davantage aux candidats qu'aux candidates ? Au lieu de « cogner » sur Valérie Pécresse, qui a réussi le 13 février le triste exploit de décevoir (voire de désespérer) ses propres troupes, on peut chercher à comprendre pourquoi les femmes réussissent mieux que les hommes dans beaucoup de domaines… mais pas en meeting.

Parmi les anciennes candidates à l'élection présidentielle, Arlette Laguiller en 1974-81-88-95-2002 (comme son clone du XXIe siècle Nathalie Arthaud) débitait son discours contre les patrons et le capitalisme avant de finir par l'Internationale. Ses fiches devaient être les mêmes d'une élection à l'autre. Marie-France Garaud, Huguette Bouchardeau (1981), Dominique Voynet (1995), Corinne Lepage, Christiane Taubira et Christine Boutin (2002), Marie-George Buffet et Eva Joly (2007) ne tenaient pas des meetings devant cinq ou dix mille personnes et n'avaient surtout pas sur les épaules la pression des retransmissions télévisées en direct et intégralement. Jusqu'en 2007, seuls les supporters conquis d'avance et les journalistes assistaient au « spectacle ». Parmi ces candidates, la seule à savoir soulever une salle fut sans conteste Christiane Taubira, une véritable oratrice souvent inspirée mais dont la campagne de 2022, en plus de se heurter à la barrière des parrainages, s'égare dans une sorte d'ésotérisme que plus personne ne suit.

Ségolène Royal, première à accéder au second tour (2007), jouait de son physique, de son élégance et de la mise en scène. On a été sévère avec elle, mais le fond était plus faible que la forme. En 2012 et 2017, Marine Le Pen apparut d'abord comme « la fille du chef », dans un parti, le Front national, plus prompt à encenser les qualités viriles que la sensibilité féminine. En 2022, il est clair qu'elle a (un peu) progressé et (beaucoup) gagné en confiance : en trois campagnes présidentielles, on apprend.

D'autres noms de femmes politiques viennent à l'esprit : Simone Veil, icône nationale, était catastrophique en meeting. Ses discours étaient régulièrement interrompus par des quintes de toux dues au trac. En tête-à-tête ou dans des émissions de télévision, elle était combative et ardente, et savait convaincre. Mais pas derrière un pupitre. Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR de 1999 à 2002, pouvait faire alterner conviction et séduction dans des réunions réduites. À l'Assemblée nationale, simples parlementaires ou ministres, Roselyne Bachelot et Martine Aubry savaient trouver le ton juste.

Quant à Édith Cresson, seule femme à avoir été Premier ministre à ce jour, elle était desservie par une voix trop aiguë. Lors de son discours d'investiture, en 1991, elle n'avait pas commencé depuis dix minutes qu'une voix s'éleva dans les tribunes de presse de l'Assemblée nationale : *« Ce n'est pas Édith Cresson, c'est Édith Crécelle ! »* C'était vrai mais cruel : trois heures plus tard, quand Édith Cresson répondit aux orateurs des différents groupes politiques, sans discours écrit, sans élever la voix et presque sur le ton de la confidence, elle fut excellente. Mais il était tard et il n'y avait plus grand monde dans les travées ni dans les tribunes…

Les femmes ne parlent pas comme les hommes, leur scansion des mots n'est pas la même, le rythme de leurs phrases non plus. On le constate déjà dans n'importe quel séminaire d'entreprise, dans les réunions de copropriétaires ou de parents d'élèves, où les hommes font des phrases et croient prendre le pouvoir en parlant fort et longtemps. Alors, vous imaginez, en meeting, quand il s'agit d'accéder à l'Élysée !

Les femmes semblent ne pas prendre le même plaisir que les hommes dans cet exercice qui s'apparente un peu, osera-t-on, à une sorte d'onanisme politique. Elles sont de surcroît handicapées par leur voix. Ce n'est pas donné à tout le monde de faire monter sa voix dans les aigus sans saturer le micro et les oreilles. Avec des constats assez étonnants : Marine Le Pen a une voix assez grave. Si elle était chanteuse, elle serait plus mezzo que soprano. Mais en meeting, elle continue de forcer dans les tessitures aiguës. Valérie Pécresse, après son meeting du 13 février, a expliqué qu'elle avait forcé la voix car elle pensait qu'on ne l'entendait pas dans la salle…

HUMANISER SON IMAGE

Les femmes en politique font face à un autre problème : même si elles ne sont plus considérées comme des intruses

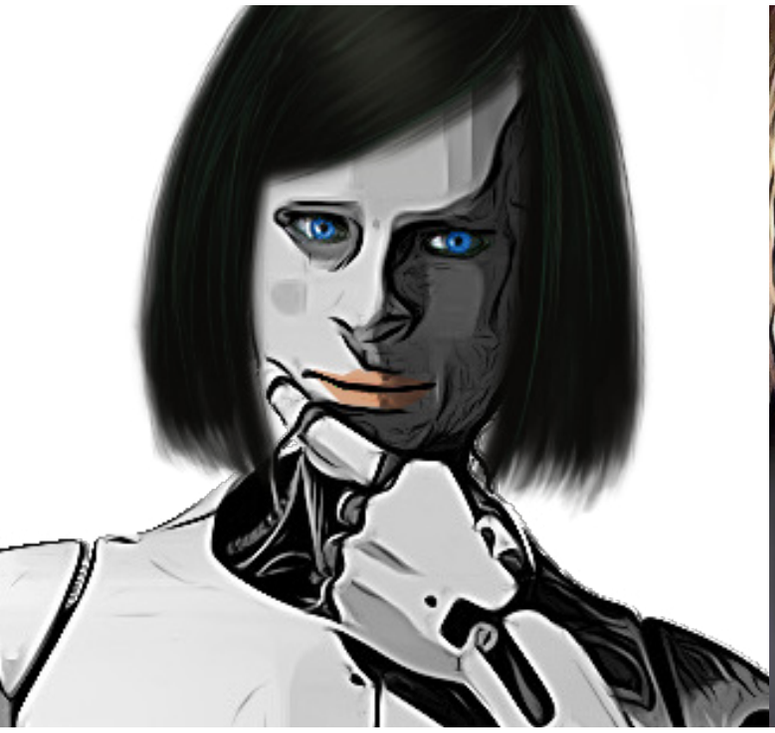

Illustrations d'après photos DR.

dans ce milieu réputé à raison si macho, leur légitimité n'est pas encore reconnue à 100 %. Doivent-elles donc, pour entrer dans cette cour longtemps réservée aux hommes, parler de leur féminité, de leurs amours et de leurs enfants ?

Marine Le Pen et Valérie Pécresse viennent de le faire, à une semaine d'intervalle. La première pour humaniser son image et évoquer Jean-Marie Le Pen, son père, que par ailleurs elle ne cite plus ; la seconde parce qu'elle souffre d'un déficit de notoriété. Marine Le Pen pour raconter l'attentat contre l'appartement familial quand elle avait 8 ans, puis sa vie de femme seule qui a eu *« trois enfants en un an »* (il y a des jumeaux dans les trois) ; Valérie Pécresse pour évoquer, en citant leurs prénoms, son mari et ses trois enfants.

En 1995, Dominique Voynet avait été la première à évoquer le fait qu'elle était mère de famille. Il ne serait pas venu à l'idée d'Édouard Balladur ou de Jacques Chirac de parler de leurs enfants. Seul Valéry Giscard d'Estaing l'avait fait, jusque sur ses affiches, en 1974. En 2002, Corinne Lepage était allée plus loin en déclarant : *« Je crois aux valeurs des femmes pour défendre la vie. Plus il y aura de femmes, partout dans le monde (…), meilleur sera le monde dans lequel nous vivrons ; meilleur sera l'avenir de nos enfants. »* Ségolène Royal, dans un livre, ne disait pas autre chose : *« On peut avoir l'audace de croire que les femmes sauront contribuer à faire reculer la brutalité. »*

Au lendemain de son meeting, Valérie Pécresse a ajouté sur RTL que si elle est élue Présidente de la République le 24 avril, *« ça doit forcément changer quelque chose pour les femmes de France »*. Ajoutant bizarrement : *« J'aurai la poigne d'un homme, la compétence d'un homme. »* Comme si les hommes, par essence, étaient dépositaires de la compétence et de la poigne ! Comme si les femmes, pour être définitivement acceptées dans le « club », devaient mettre en avant des qualités réputées masculines. Une chose est sûre et Valérie Pécresse est en train de l'apprendre à ses dépens : même en 2022, on ne passe rien aux femmes dans le monde politique.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

Des Américains alarmistes, des Européens inquiets, des expatriés qui font leurs valises et quittent l'Ukraine, un ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, pour qui une offensive russe est *« possible rapidement »*… La frontière entre la Russie et l'Ukraine est devenue le centre du monde et la menace d'une guerre en Europe plane. La France présidant l'Union européenne pour six mois, Emmanuel Macron s'est rendu à Moscou pour tenter de désamorcer le conflit, comme l'avait fait en 2008 son prédécesseur Nicolas Sarkozy pour la Géorgie et l'Ossétie du sud.

Le chancelier allemand, Olaf Scholz, a tenté à son tour une démarche diplomatique, avec dans ses bagages un colis qui leste son message : l'ancien chancelier Gerhard Schröder, social-démocrate comme lui, avait à peine quitté le pouvoir en 2005, battu par Angela Merkel (par une femme, il n'en revenait pas !) qu'il rejoignait un poste très bien rémunéré chez Gazprom, le géant du gaz russe. *« Je vais aller gagner de l'argent »*, avait-il annoncé, quelques semaines après avoir donné son feu vert à la construction d'un gazoduc sous-marin entre la Russie et l'Allemagne, intitulé Nord Stream 1. Il y eut aussi un Nord Stream 2 et ces deux gazoducs pourraient être touchés par d'éventuelles sanctions européennes en cas de conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Ancien chancelier devenu lobbyiste pro-russe, Gerhard Schröder embarrasse l'actuel chancelier. Olaf Scholz a dû répéter, à l'intention des Russes mais aussi des Européens : *« Il ne parle pas au nom du gouvernement, il ne travaille pas pour le gouvernement, il n'est pas le gouvernement. Je suis le chancelier. »*

Qu'un ancien chancelier allemand se vende à Gazprom, qu'un ancien Premier ministre français, François Fillon, ait rejoint le conseil d'administration d'une grosse société de la pétrochimie russe dirigée par un proche de Poutine, cela dépasse l'entendement. On n'a pas beaucoup de doutes sur le fait qu'Angela Merkel ne fera rien de tel. L'ancienne chancelière allemande n'était peut-être pas excellente en meeting (*« assez terne mais déclenchant une réelle ferveur »*, selon un observateur avisé), mais on est à peu près sûr que l'appât du gain ne lui fera pas commettre de telles erreurs. Les femmes politiques ne peuvent quand même pas avoir tous les défauts. ■

AGIR PLUS

FAIRE DES ÉCONOMIES C'EST FACILE... ISOLEZ VOTRE TOIT !

FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES PARTENAIRES AGIR PLUS

Calculez votre Prime économies d'énergie sur corse.edf.fr/agirplus/ et demandez vos devis à des entreprises Agir Plus labellisées RGE.

RETROUVEZ TOUTES NOS SOLUTIONS AGIR PLUS SUR :
corse.edf.fr/agirplus/

EDF SA 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France Capital de 930 004 234 euros 552 081 317 RCS Paris - Crédits photo : Adobe Stock

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.
Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE